

# Calendrier électoral : avalanche de réactions sur les contraintes de la Céni

PAGE 5

N° 7166 du jeudi 9 novembre 2017

Prix : 3000 FC

## Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36<sup>ème</sup> année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

### Appel à l'alternance démocratique

# Sindika Dokolo lance l'opération « Trompette de Jéricho »

P. 2



#### À HAUTE VOIX

Une présence qui dérange

LE POTENTIEL

Mardi dernier, le vice-président de la Céni, Norbert Basengezi, a participé à la ferme présidentielle de Kingakati à la réunion du bureau politique de la Majorité présidentielle.

PAGE 2

### Elections : rencontre attendue entre Joseph Kabila et le ministre britannique pour l'Afrique

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

### Sommaire

#### Politique

Kabila, transition et élections : la difficile entente de principaux partis de l'Opposition

PAGE 5

#### Économie

Hôtel de monnaies : la BCC annonce l'installation de la nouvelle imprimerie vers mi-2018

PAGE 6

#### Société

Santé : création en 2018 de la première école de chirurgie pédiatrique en RDC

PAGE 7

#### Sports

Mondial 2018 : la RDC et la Tunisie s'affrontent à distance

PAGE 14

#### Dernière heure

La guerre en RDC fait grossir le flot des réfugiés en Zambie

PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

## À haute voix

## Une présence qui dérange

(Suite de la page 1)

Au sujet de cette présence, pour le moins insolite, les commentaires vont bon train.

Deuxième personnalité de la Céni, Basengezi siège au bureau de la centrale électorale pour le quota de la Majorité présidentielle. Est-ce pour autant qu'il pouvait toujours continuer à entretenir des liens étroits avec sa famille politique.

Cible de diverses attaques, l'intéressé a tenté de se justifier. Mais, ses arguments sont tout autant poussiéreux qu'il a toujours du mal à motiver sa présence à Kingakati, où se réunissent autour du chef de l'Etat les bonzes de la Majorité présidentielle.

La Céni, dont l'indépendance vient de prendre un sérieux coup avec le faux pas de son vice-président, a essayé, à sa manière, de couvrir la présence de Basengezi à Kingakati. Là aussi, les arguments développés par la cellule de communication de la Céni sont encore loin de dissiper le malentendu.

Quant au vice-président de la Céni, il confesse, la main sur le cœur, n'avoir pas pris part à la réunion du bureau politique de la MP. Le plus évident est que mardi passé, alors que le chef de l'Etat s'entretenait avec ses plus fidèles lieutenants politiques, Basengezi était là. Selon lui, c'est une simple coïncidence. Si tel est le cas, pourquoi le vice-président de la Céni n'a-t-il choisi que cette circonstance pour se retrouver à Kingakati, loin de ses bureaux du boulevard du 30 Juin ? Etait-il allé rendre compte à son maître de ce qu'aura été la cérémonie de publication du calendrier électoral ? Les avis sont partagés.

On sait néanmoins que le vice-président de la Céni a péché par maladresse. Il vient de prouver noir sur blanc que la MP a une mainmise sur la Céni.

Ce qui donne des arguments à l'Opposition qui continue de croire que le calendrier électoral du 5 novembre a bénéficié, dans son élaboration d'une grande influence des stratèges de la MP. En s'affichant aux côtés du chef de l'Etat dans sa ferme de Kingakati, Basengezi a asséné un coup fatal à l'indépendance de la Céni dont elle ne se relèvera pas de sitôt.

## Appel à l'alternance démocratique

Sindika Dokolo lance l'opération  
« Trompette de Jéricho »

L'initiateur du mouvement citoyen « Congolais Debout », Sindika Dokolo, invite, dans un message posté en français et en lingala (une des langues nationales de la RDC), le peuple congolais à reproduire tous les samedis des concerts de casseroles, des sifflets, des klaxons et des vuvuzelas jusqu'à l'écoulement des murs de la dictature qui s'installe malheureusement en RDC. C'est qu'il appelle opération « Trompette de Jéricho », allusion claire à l'histoire des Hébreux en errance dans le désert et qui s'apprêtaient à prendre possession de la ville située en Terre promise. C'est la voie qu'il a choisie pour amener la RDC et son peuple à l'alternance démocratique tant espérée.

LE POTENTIEL

Depuis le lancement en août 2017 à Paris (France) du mouvement citoyen « Congolais Debout », Sindika Dokolo, homme d'affaires congolais, multiplie des appels à la résistance pour reconquérir le pouvoir que tente de lui confisquer le régime en place à Kinshasa. Très actif sur la toile, il se déploie sur tous les fronts pour sensibiliser davantage ses compatriotes à s'approprier leur destin.

Au moment où, dans le pays, le débat politique est focalisé sur le calendrier électoral, rendu public le 5 novembre 2017 par la Céni, Sindika Dokolo voit dans ce nouveau coup de force la détermination du pouvoir à compliquer le jeu démocratique. Dans un message largement relayé sur la toile, l'initiateur de « Congolais Debout » appelle le peuple congolais à se mobiliser pour déjouer le plan de la majorité au pouvoir à Kinshasa. Son message va de la désobéissance civile jusqu'à la mobilisation générale de toute la population à l'échéance du 31 décembre 2017, date prévue pour la tenue d'élections dans les termes convenus dans l'Accord politique du 31 décembre 2016.

## « L'HEURE EST GRAVE »

S'inspirant de laborieux sacrifices consentis par le peuple juif sur la route qui mène à la Terre promise, Sindika Dokolo vient de lancer l'opération « Trompette de Jéricho ». Il s'agit, note-t-il, d'amener par des voies pacifiques « tous les Congolais sur l'ensemble du territoire national à manifester leur indignation, leur colère, par un grand concert de casseroles, de klaxons, d'applaudissements, de sifflets et de vuvuzelas » jusqu'à faire tomber les murs de la dictature qui s'installe en RDC.

« L'heure est très grave », constate-t-il. Avant de poursuivre en des termes plus tranchants : « Comme nous venons de l'apprendre de la bouche de M. Nangaa, et comme nous nous en doutions déjà depuis un bon moment, M. Kabila a décidé de se maintenir par la force et en violation de la Constitution pour encore une année ».

« Par rapport à cette déclaration, dit-il, la position de « Congolais Debout » est claire, nette et sans appel. Nous n'aurons plus, à partir du 31 décembre 2017, M. Kabila comme président à la tête du pays. Nous ne lui reconnaissons plus ce privilège, cet honneur dont il s'est montré indigne. Il a humilié notre pays, il a affaibli notre République, il a détruit notre démocratie. Nous refusons de lui obéir et nous invitons tous les Congolais Debout mais aussi tous les Congolais, que ce soit au pays ou à la diaspora, à ne plus le reconnaître, à ne plus obéir à son autorité ».

A l'instar d'autres forces politiques et sociales acquises au changement, Sindika Dokolo rejette le calendrier électoral et y voit une main noire de la majorité au pouvoir pour prolonger indéfiniment le mandat hors terme du président Kabila. Il minimise à cet effet la portée du calendrier électoral présenté par la Céni.

« Pour nous, c'est une question d'un organe technique. C'est une évaluation qui ne concerne pas M. Kabila ». Il prend à parti le président de la République qui, note-t-il, a renié le serment qu'il a prêté devant le peuple. « M. Kabila a prêté serment devant le peuple congolais, et pas M. Nangaa qui, du reste, n'a pas été élu par le peuple congolais. M. Kabila qui a été élu par les Congolais a montré à quel point il est indigne de



l'honneur et de la confiance que le peuple congolais lui a fait ».

Il décline dès lors la position du mouvement citoyen dont il est l'initiateur. « Dès lors, nous, au niveau de Congolais Debout, toujours dans nos convictions avec nos valeurs de mener des actions dans le respect de l'intégrité des biens et des personnes, de manière pacifique, nous allons participer à toutes les manifestations organisées par les forces sociales et politiques de résistance afin que M. Kabila entende raison et qu'il soit emporté par un raz de marée populaire ».

## « LE PROBLÈME DU CONGO, C'EST NOTRE AVENIR »

Il exclut en même temps tout recours à la force pour faire triompher la démocratie. « Toujours de manière pacifique, promet-il, nous ne voulons pas de M. Kabila. Le problème du Congo, c'est notre avenir. C'est notre dignité, ce sont nos enfants ». Il fonde sa conviction sur le drame qui s'abat sur la RDC, pays potentiellement riche, mais dont le peuple croupit dans une misère indescriptible.

« Nous sommes un pays riche, mais nous sommes dirigés malheureusement par des gens qui n'ont pas pris conscience de l'importance de leur tâche et nous ont amenés avec tout le pays au bord du précipice, où il se trouve aujourd'hui. Des gens qui meurent dans les hôpitaux, les gens qui n'ont pas le minimum décent pour survivre, pour manger, pour se

vêtir, pour envoyer leurs enfants à l'école. Et puis, plus récemment, comme on n'a pu le constater dans le Grand Kasai, l'exportation de la barbarie de l'Est du pays avec des charniers... ». « Tout cela, M. Kabila, c'est fini », annonce l'initiateur de « Congolais Debout ».

Seul, reconnaît-il, le peuple peut sauver le pays. Il croit en la capacité du peuple congolais à dresser ses fronts pour bâtir un pays plus beau qu'avant, comme le lui recommande. Pour Sindika Dokolo, le temps est donc arrivé pour que le peuple congolais se lève comme un seul homme et imprime un nouvel élan à ce pays qui se meurt.

A moins de deux mois de la fin de l'année 2017, les tensions sont vives sur la scène politique. La fin de l'année promet d'être très mouvementée. Et l'après-décembre 2017 s'annonce tout aussi agité.

Au sein de l'Opposition, les principaux leaders ont unanimement opposé une fin de non-recevoir au calendrier électoral proposé par la Céni. Dans la Société civile, à l'instar de « Congolais Debout », d'autres mouvements citoyens tels que Lucha (Lutte pour le changement), planifient également des actions pour contraindre le pouvoir à adhérer enfin au schéma des élections en vue d'une alternance démocratique.

L'opération « Trompette de Jéricho », lancée par Sindika Dokolo, s'inscrit dans cet élan. Il s'agit d'éveiller la conscience nationale pour baliser la voie qui mène à l'alternance démocratique.



## Elections : rencontre attendue entre Joseph Kabila et le ministre britannique pour l'Afrique

*Les Etats-Unis d'Amérique et la France ont déjà donné leur position par rapport au calendrier électoral qui fixe la présidentielle et les législatives nationales et provinciales en décembre 2018. Washington et Paris soutiennent ce calendrier mais en appellent à son strict respect et à l'ouverture de l'espace politique aux manifestations publiques de toutes les parties prenantes au processus électoral. Il est donc attendu que l'envoyé de la Grande-Bretagne exprime aussi sa position sans équivoque sur le calendrier électoral en RDC et surtout obtienne des garanties du président de la République pour que le processus se passe dans un climat apaisé.*

AMÉDÉE MWARABU

Le ministre britannique pour l'Afrique, Rory Stewart, est en visite de trois jours en République démocratique du Congo à partir du 8 novembre 2017. C'est la troisième visite ministérielle britannique en République démocratique du Congo au cours de 12 derniers mois et la toute première visite pour le ministre Stewart. Le ministre Stewart veut en savoir plus sur la RDC et mieux cerner le contexte ainsi que les différents défis auxquels elle est confrontée.

Sa visite le conduira à Goma, Kananga et Kinshasa. A Goma, le ministre Stewart devra s'enquérir des défis auxquels fait face le Parc national des Virunga ainsi que sur le soutien apporté par le gouvernement britannique. Il va visiter également les programmes mis en œuvre par le Royaume-Uni en faveur des communautés locales en vue de promouvoir la paix et la stabilité dans l'est de la RDC.

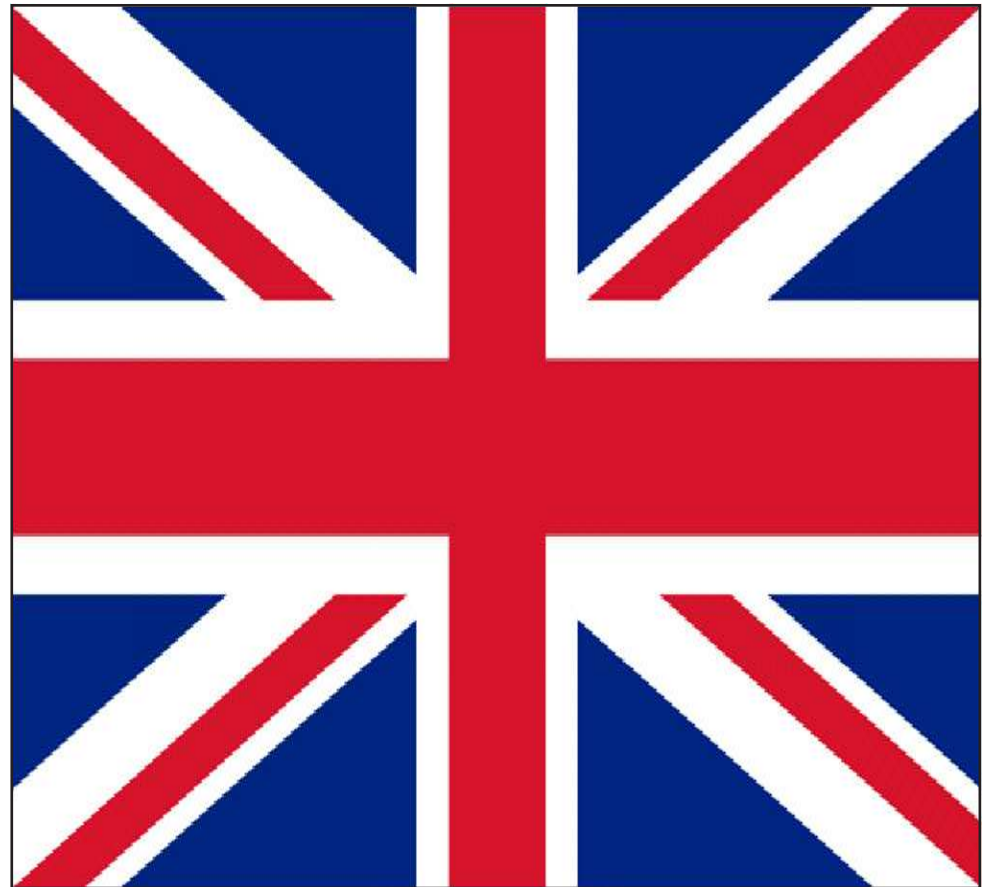
A l'étape de Kananga, il saisira cette opportunité pour discuter avec les parties prenantes concernées, y compris les autorités locales, les membres des communautés et des acteurs humanitaires afin d'avoir une meilleure visibilité de la situation hu-

manitaire qui prévaut dans le Kasai. La violence et l'insécurité croissantes forcent des millions de personnes à fuir leurs foyers, ce qui entraîne une malnutrition généralisée, la maladie et la souffrance. Le Royaume-Uni a récemment annoncé un financement de £ 175 millions à titre d'aide humanitaire d'urgence pour des centaines de milliers de victimes échelonné sur les cinq prochaines années.

La situation politique sera également à l'ordre du jour du ministre. A Kinshasa, il aura des rencontres avec les membres du gouvernement, les principales parties prenantes politiques, les représentants de l'église catholique, notamment, les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Avec le président Joseph Kabila, les échanges vont tourner sur la situation politique et en particulier de la tenue d'élections.

La Commission électorale nationale indépendante a publié le dimanche 5 novembre un calendrier qui fixe les premières élections au 23 décembre 2018. Les Etats-Unis et la France ont soutenu ce calendrier électoral mais ont sollicité la bonne foi, notamment, du chef de l'Etat à l'appliquer dans le délai. Les projecteurs seront donc braqués sur le ministre britanni-



que pour l'Afrique après sa rencontre avec le président de la République. Joseph Kabila ne s'est pas encore exprimé depuis la publication du calendrier par la Ceni. La Grande-Bretagne devra peser de tout son poids pour obtenir des garanties que le processus électoral va se passer dans un climat apaisé et que les droits et libertés de tout le monde seront respectés.

Le Royaume-Uni reste un acteur majeur de développement en RDC avec un budget estimé à 150

millions de livres sterling (£) par an au cours de cinq dernières années. Le programme de son portefeuille couvre, entre autres domaines, santé, eau et assainissement, éducation, gouvernance, humanitaire, paix et stabilité, et développement économique.

L'appui électoral actuel du Royaume-Uni est à hauteur de £14,5 millions, destiné aussi à l'éducation civique et électorale, à l'observation du processus électoral et à l'appui institutionnel par le biais du PNUD.

## L'appel de Sindika Dokolo, initiateur du mouvement citoyen « Congolais Debout »

Mes chers compatriotes, mes frères et sœurs de Congolais Debout, l'heure est très grave.

Comme nous venons de l'apprendre de la bouche de Monsieur Nangaa, et comme nous nous en doutions déjà depuis un bon moment, Monsieur Kabila a décidé de se maintenir par la force et en violation de la Constitution pour encore une année.

Par rapport à cette déclaration, la position de « Congolais Debout » est claire, nette et sans appel. Nous n'aurons plus, à partir du 31 décembre 2017, Monsieur Kabila comme président à la tête du pays. Nous ne lui reconnaissons plus ce privilège, cet honneur dont il s'est montré indigne. Il a humilié notre pays, il a affaibli notre République, il a détruit notre démocratie. Nous refusons de lui obéir et nous invitons tous les Congolais Debout mais aussi tous les Congolais que ce soit au pays ou à la diaspora,

à ne plus le reconnaître, à ne plus obéir à son autorité.

Dès ce soir, nous invitons tous les Congolais sur l'ensemble du territoire national à manifester leur indignation, leur colère, par un grand concert de casserole. Faites du bruit, klaxonner, taper des mains, taper des casseroles, des sifflets, des vuvuzela, entre 3 heures jusqu'à minuit, pour signifier à Monsieur Kabila que nous ne l'acceptons plus. Que nous ne sommes pas dupes, nous ne sommes pas ses esclaves, nous ne sommes pas ses choses. Il ne nous mettra pas à genou. Il ne nous humiliera plus. Personne ne croit encore en sa bonne foi. On attend encore des gens nous dire que ça va aller, 300 jours.

Pour nous, c'est une question d'un organe technique. C'est une évaluation qui ne concerne pas Monsieur Kabila. Monsieur Kabila a prêté serment devant le peuple congolais, et

pas Monsieur Nangaa qui, du reste, n'a pas été élu par le peuple congolais. Monsieur Kabila qui a été élu par les Congolais a montré à quel point il est indigne de l'honneur et de la confiance que le peuple congolais lui a fait. Dès lors, nous au niveau de Congolais Debout, toujours dans nos convictions avec nos valeurs de mener des actions dans le respect de l'intégrité des biens et des personnes, de manière pacifique, nous allons participer à toutes les manifestations organisées par les forces sociales et politiques de résistance afin que Monsieur Kabila entende raison et qu'il soit emporté par un raz de marée populaire.

Toujours de manière pacifique, nous ne voulons pas Monsieur Kabila. Le problème du Congo c'est notre avenir. C'est notre dignité, ce sont nos enfants. Nous sommes un pays riche, mais nous sommes dirigés malheureusement par des gens qui

n'ont pas pris conscience de l'importance de leur tâche et nous ont amené avec tout le pays au bord du précipice où il se trouve aujourd'hui. Des gens qui meurent dans les hôpitaux, les gens qui n'ont pas le minimum décent pour survivre, pour manger, pour se vêtir, pour envoyer leurs enfants à l'école. Et puis plus récemment, comme on n'a pu le constater dans le Grand Kasai, l'exportation de la barbarie qu'on a pu constater à l'Est du pays avec des charniers... Tout cela Monsieur Kabila, c'est fini. Nous vous disons stop. Dès ce soir, nous commençons les actions de la désobéissance civile. Nous ne vous reconnaissons plus.

Je vous souhaite à nous tous le courage, la détermination, l'amour de notre pays qui nous permettra de vaincre.

Que Dieu nous bénisse dans cette lutte parce qu'elle est sacrée. Je vous remercie.

## La MONUSCO promet un appui logistique à la CENI

**La publication du calendrier électoral préoccupe la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo. La collaboration entre le PNUD, la CénI et la Monusco a déjà commencé pour le partage des responsabilités et tâches. Un appui financier et technique est certain.**

MÉDARD MUYAYA

Hier mercredi 8 novembre, le quartier général de la MONUSCO basé à Kinshasa a servi de cadre à la tenue de la conférence de presse hebdomadaire de l'institution onusienne.

Animée par Florence Marshal, porte-parole ad intérim de la Monusco, cette la presse a tourné autour des points d'actualité politique, notamment la publication du calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'implication de la Monusco dans la mise en place effective de l'Accord de la Saint-Sylvestre ainsi que la Résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Devant les professionnels des médias, Florence Marshal a fait savoir que la publication du calendrier électoral constitue une étape importante dans le processus d'organisation des élections en RDC. Déjà, la Monusco travaille en partenariat avec le PNUD en vue d'étudier à quelle hauteur elle peut apporter sa contribution tant logistique, financière que technique à la Céni. Car, a-t-elle précisé, l'organisation d'élections incombe



M. Sidikou, secrétaire général de la Monusco

à la CENI.

Concernant l'application de l'Accord du 31 décembre 2016, la porte-parole a.i de la Monusco a déclaré que la mission invite les acteurs politiques à s'impliquer dans la matérialisation de cette feuille de route de transition qui, jusqu'à ce jour, est restée en souffrance. Les bons offices sont en cours, la finalité est d'amener la classe politique congolaise à placer les intérêts supérieurs de la Nation avant toute autre considération.

Ils doivent quitter la vision des intérêts égoïstes et partisans qui ne profite pas à l'ensemble de la population, a-t-elle exhorté.

### MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD

C'est en appliquant l'Accord du 31 décembre 2016 qu'on peut arriver à la tenue des élections apaisées, démocratiques, transparentes qui ne seront pas contestées. L'Accord est le fruit d'un consensus pour l'aboutissement harmonieux du processus électoral en cours. Toutes les parties prenantes aux négociations directes de la Cénco doivent œuvrer pour la paix, le respect des textes, a-t-elle martelé.

S'agissant de la Résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations unies, Florence Marshal a soutenu que le mandat de la Monusco se limite à la protection des populations civiles et

à veiller à l'application effective de l'Accord du 31 décembre 2016.

Des questions liées à la sécurité des citoyens ainsi que de leurs biens relève de la mission régaliennne du gouvernement. Donc, chaque fois qu'il y a des manifestations, le souhait de la Monusco est de voir les manifestants exprimer leur ras-le-bol de manière pacifique. Car, -a-t-elle martelé, la Monusco n'accepte pas et ne cautionne pas toute forme de violence.

Et de poursuivre, elle a rappelé que les libertés d'expression et de manifester sont garanties par la Constitution. Autrement dit, elle a invité les pouvoirs publics à savoir encadrer les manifestations en usant la force mesurée et proportionnée.

Donc, dans son entendement, l'application effective de l'Accord suppose le respect des mesures de confiance, le respect des mesures de décripation politique, l'ouverture de l'espace démocratique à tous ainsi que la gestion consensuelle de la transition conformément à cet accord.

Ainsi, la protection des populations civiles, c'est aussi par rapport aux groupes armés.

Quand il y a des troubles, les éléments de la Monusco sont toujours présents. Ils observent, ils font le monitoring et ils voient comment réparer. Tant que le Conseil de sécurité n'aura pas pris une autre résolution en vue de changer son mandat, la Monusco ne peut pas faire au-delà, a-t-elle prévenu.

## Cinq questions à Oly Ilunga (\*)

### 1. La population est exposée actuellement au choléra dans le Kongo Central. Quelle est la réponse du gouvernement pour combattre cette épidémie ?

En ce qui concerne l'épidémie du choléra en République démocratique du Congo, le lavage des mains et la mesure d'hygiène sont là les bases de la prévention. L'installation de ce centre constitue l'une des mesures prises dans ces zones affectées pour la prise charge médicale des cas confirmés du choléra, afin de réduire la morbidité due à cette maladie. Mais la vraie lutte contre l'épidémie du choléra, je crois que c'est la lutte qu'on doit mener dans les communautés, c'est-à-dire les sensibiliser, les amener à un changement de comportement, les inciter à boire aussi de l'eau traitée ou bouillie et à se laver les mains avec de l'eau. Donc, ce sont ces habitudes-là qu'on va faire ac-

quérir à la population.

### 2. Tout cela est dû au problème de l'eau. On a parlé de la Regideso et du « village assaini ». Que fait le gouvernement pour l'instant ?

Je pense que le plus important est qu'il faut savoir que le programme de « Village assaini », c'est un programme qui continue à renforcer les mesures de prévention contre le choléra. On ne peut pas faire tout « un Village en un jour », cela reste un programme important pour l'émergence d'une nation comme je l'ai dit dans mon discours. Alors, pour la question liée à l'eau, il faut savoir que l'aménagement de l'eau nécessite des investissements en termes d'infrastructures, cela veut dire qu'il faut mener une étude en vue de redimensionner la capacité de la distribution d'eau, en la repensant. Pour cela, je disais dans mon discours que sur le plan de l'arsenal du dévelop-



pement, l'accès à l'eau est une priorité. D'ailleurs, on aura des projets d'envergure à travers tous les territoires de la République démocratique du Congo. Pour en donner une idée, il y a déjà un projet qui est en cours avec la collaboration de l'Union européenne. C'est un projet à la hauteur de 10 000 Usd. En fait, il s'agit de gros projets d'investissements qui ne relèvent pas de la capacité de mon ministère, mais du ministre du Plan dans le cadre de l'éradication du choléra.

### 3. A votre niveau, qu'avez-vous prévu

### pour permettre à la population d'avoir de l'eau ?

On a vraiment prévu un plan de grande envergure de distribution d'eau. Donc, je salue le travail qui a été abattu par l'équipe médicale, avec les responsables du centre de traitement, qui correspond parfaitement aux normes. Je pense que les circuits sont parfaitement respectés, les points de décoration sont parfaitement respectés. Juste une petite chose pour dire qu'on a ajouté un espace autour du centre de traitement du choléra qui est installé dans l'une des zones pour améliorer le confort des malades pris en charge.

### 4. Le poste frontière de Lufu enregistre un trafic important. Des cas suspects de choléra y ont été détectés. Que fait le gouvernement pour contrôler les entrées suspectes ?

Je pense que le plus important, c'est le sens de responsabilité de tout le monde,

c'est-à-dire le sens civique des citoyens. Pour rappel, il faut savoir que le choléra est entré en République démocratique du Congo en 1974, par Kongo Central, notamment avec des cas exportés d'Angola. Du côté de Kalemie, le choléra est venu de Tanzanie. Là, aussi c'était des personnes inciviques qui n'ont pas respecté les consignes.

### 5. Que conclure de la lutte contre le choléra ?

Le plus important, c'est d'insister sur le sens civique des citoyens. Et je pense qu'aussi avec des sociétés angolaises, nous allons augmenter la collaboration sanitaire, transfrontalière pour essayer justement de contrôler le flux migratoire et les échanges commerciaux entre les deux Etats.

TIRÉES DE RADIO OKAPI

Ministre de la Santé publique (\*)



## Calendrier électoral : avalanche de réactions sur les contraintes de la Céni

**Le calendrier électoral publié par la Céni est loin de faire l'unanimité. Les opposants signataires de l'accord dit de la cité de l'Union africaine s'inquiètent également des contraintes soulevées par la centrale électorale. En solo, les partis du Rassemblement relaient la position de la plateforme. L'Ecidé, le MLP, le Paddecom, optent pour la résistance contre le dépassement du délai du 31 décembre 2017.**

P.M.

Des réactions autour du calendrier électoral publié par la Céni fusent de partout. Les opposants signataires de l'accord dit de la cité de l'Union africaine plaident pour une convocation « urgente » de la tripartite Céni-Gouvernement-CNSA.

Dans leur déclaration lue mardi 7 novembre, ils se disent inquiets des contraintes soulevées par la Commission électorale nationale indépendante à la publication du calendrier électoral. Ces contraintes d'ordre logistique, financier, légal ainsi que politique et sécuritaire, pourraient entraver l'application du chronogramme des scrutins.

« Nous demandons la convocation urgente d'une tripartite CNSA-

Gouvernement et Céni, conformément à l'Accord du 31 décembre 2016, en vue d'évaluer l'impact de ces contraintes sur ce processus et de trouver des réponses idoines pouvant permettre le respect sans faille du calendrier », a mentionné José Makila lisant la déclaration. Ces opposants, membres du gouvernement Tshibala, estiment que ces contraintes risquent de mettre en mal l'application du chronogramme des élections. « Nous constatons que ce calendrier, quoiqu'organisant les trois premiers scrutins en une séquence conformément à l'Accord du 31 décembre 2016 est assorti de contraintes légales, financières, logistiques et politiques qui risquent de retarder la tenue de ces scrutins », notent-ils dans leur déclaration qui appelle également la communauté internationale à s'investir davantage pour rechercher des appuis financiers et logistiques susceptibles de contribuer au respect de ce calendrier.

### L'ABSENCE DE VOLONTÉ POLITIQUE

Dans la foulée, le Parti démocrate pour le développement (Paddecom), membre de la Convention des républicains, plateforme du Rassemblement piloté par Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, qualifie le

calendrier électoral publié par la Céni de poudre aux yeux pour distraire la population.

Dans son communiqué d'hier mercredi 8 novembre, le Paddecom qualifie le calendrier de la Céni de non réaliste et non consensuel.

« Le Paddecom constate, dans cet imbroglio du calendrier électoral de Corneille Nangaa, la main invisible du pouvoir qui consacre l'absence de volonté politique et de bonne foi du président de la République, garant des institutions, de rendre possibles les élections en RDC en hypothéquant même sa souveraineté aux partenaires étrangers pour le financement in toto des élections », relève-t-on dans le communiqué.

Pour le Paddecom, le président de la République doit se ressaisir en remettant en service la Cenco en vue de parachever l'Accord de la Saint-Sylvestre ; question de préparer les élections véritablement démocratiques et apaisées.

### FAYULU : « LA CÉNI ET KABILA DOIVENT PARTIR... »

Dans l'aile dure de l'Opposition, Martin Fayulu propose une autre démarche. « Celle de faire partir le président Kabila du pouvoir au plus tard le 31 décembre 2017 ». Le président de l'Ecidé l'a déclaré dans une inter-

view accordée à France 24.

Pour le coordonnateur des Forces acquises au changement, Martin Fayulu, le calendrier de la Céni, est une manœuvre afin de « pérenniser » Kabila du pouvoir. En outre le député national de l'Opposition estime que « La Céni et Kabila doivent partir au plus tard le 31 décembre ».

« La posture de l'Opposition s'explique du fait que cette institution dirigée par Corneille Nangaa n'est plus fiable. La Céni s'est totalement discréditée. Elle est là pour servir M. Kabila, nous allons nous appuyer sur la Constitution », a-t-il menacé.

Le MLP, parti cher à Franck Diongo, a également rejeté le calendrier électoral publié par la Céni. « Il est un calendrier provocateur, car c'est contre la volonté générale du peuple épris d'alternance politique à la tête de l'État au plus tard le 31 décembre 2017 », a indiqué dans un communiqué le secrétaire général du MLP, Me Nico Mayangele.

« Le MLP rejette avec force ce calendrier électoral-glissement bis-endormissement et en appelle ainsi à l'auto-prise en charge de la population aux fins d'être maître de son destin », a-t-il soutenu.

Pour le MLP, les prochaines élections doivent s'organiser sans la CENI dans sa configuration actuelle.

## Kabila, transition et élections : la difficile entente de principaux partis de l'Opposition

Il y a des signes de fracture qui ne trompent pas et ils sont de plus en plus visibles au sein de l'Opposition congolaise. Confrontés à une situation qui semble échapper à leur contrôle, les principaux partis œuvrant en dehors des institutions peinent à parler le même langage. Plus inquiétant, leurs divergences commencent même à être étalées sur la place publique.

Bien malin celui qui oserait affirmer avec certitude la position de l'Opposition congolaise extra-institutionnelle après la publication du calendrier électoral le 5 novembre.

Si, le mardi 7 novembre, des déclarations similaires se sont enchaînées pour rejeter la feuille de route de la Céni et exiger les élections au plus tard le 30 juin 2018, l'UNC, le MLC et le Rassemblement se sont toutefois exprimés chacun de leur côté. « Nous nous réjouissons de la réaction identique de l'ensemble de l'Opposition face au calendrier électoral. Mais ç'aurait été mieux une signature conjointe », a déploré le président de l'UNC, Vital Kamerhe.

La veille, une réunion destinée à la diffusion d'un communiqué commun avait dû être reportée. Sine die.

Par ailleurs, plus qu'une simple volonté de marcher bras dessus,



bras dessus, c'est sur le fond que l'Opposition a du mal à trouver un véritable compromis. Au sujet du rôle du chef de l'État dans les prochains

mois d'abord.

Le MLC, à l'instar des autres partis, appelle à la mobilisation « conformément à l'article 64 de la Constitu-

tion », mais cela n'a pas empêché Fidèle Babala, son membre influent et très proche de Jean-Pierre Bemba, de soutenir, la veille, le maintien de Joseph Kabila à la tête du pays. « La réalité est qu'il est chef de l'État juste-là. Bien qu'il ne soit plus légitime, c'est lui qui doit organiser les prochaines élections », a-t-il indiqué sur Top Congo.

Hier mercredi, c'est Christophe Lutundula, une des têtes pensantes du G7 – bien trop bienveillant envers le calendrier électoral aux yeux de Claudel Lubaya – qui s'est fait agripper, en direct sur twitter, par ce dernier. « Arrêtez de rêver, quittez les incantations. Ce pouvoir est incompatible avec les élections. Il ne les organisera jamais. La réponse est dans la mobilisation », a lancé le président de l'UDA au député de Katakombé, proche de Moïse Katumbi, qui plaide pour l'application des mesures de décrispation, « quel que soit le calendrier ».

Alors que le Rassemblement, le MLC et l'UNC vendent non sans peine l'idée d'une élection ramenée à juin 2018, l'UDA et l'Ecidé mobilisent pour la « rue ». Loin des déclarations « identiques » de trois principaux partis.



## Hôtel de monnaies : la BCC annonce l'installation de la nouvelle imprimerie vers mi-2018

Créé le 7 novembre 1987, l'Hôtel de monnaies de la Banque centrale du Congo vient de totaliser 30 ans depuis son installation. Face aux enjeux de s'approprier l'émission des billets de banque et des imprimés de valeur, l'actuel gouverneur de la Banque centrale est résolument engagé à mettre en œuvre une nouvelle imprimerie aux standards internationaux au début du deuxième semestre 2018.

AMÉDÉE MWARABU

C'est au cours de la conférence de presse, tenue le mardi 7 novembre, à l'issue de la 10<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de politique monétaire (CPM) que le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, a annoncé sa détermination de doter l'hôtel des monnaies d'une nouvelle imprimerie susceptible de répondre aux impératifs d'émission, sur place au pays, des billets de banque et autres imprimés de valeur.

Selon le gouverneur de la BCC, les anciennes machines de l'Hôtel de monnaies ne sont plus adaptées. Elles sont devenues obsolètes par rapport à la technologie. La Banque centrale du Congo est donc en train de monter de nouvelles machines pour l'imprimerie de son hôtel de monnaies. « Des machines sont déjà arrivées. Actuellement, nous sommes en pleine installation de ces machines. C'est une dizaine de containers. Je pense que vers le début du second semestre, nous allons lancer la nouvelle imprimerie », a confié Deogratias Mutombo.

Le gouverneur de la BCC tient à matérialiser ce projet pour parer aux besoins en billets de banque qui va se poser avec l'accroissement de la

population congolaise. « Plus la population augmente, plus nous avons besoin de billets de banque », a dit le gouverneur. Jusque-là, la BCC émettait à peine 40% des billets contre 60% à l'étranger. Pourtant, « la production locale se fait à moitié prix », a regretté Deogratias Mutombo. La BCC prévoit l'impression de 500 à 600 millions de billets de banque dans les mois à venir.

### RÉSULTATS ENCOURAGEANTS DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Le gouverneur de la BCC s'est aussi exprimé, au cours de la même conférence de presse, sur les résultats attendus des réformes entreprises avec le gouvernement dans le cadre de 28 mesures d'urgence pour la stabilisation et la relance de l'économie nationale, sur le retard constaté dans le paiement des titres émis par le ministère des Finances et sur les résultats de 7 ans de la campagne de sensibilisation de la population à l'épargne.

Pour Deogratias Mutombo, les premiers résultats des mesures entreprises par la BCC et le gouvernement sont « encourageants », même s'ils ne sont pas encore « satisfaisants ». « La stabilité est perceptible », s'est félicité le gouverneur de la BCC

parlant notamment du comportement du franc congolais sur le marché des changes.

En effet, il s'observe depuis deux mois une relative stabilité de la monnaie nationale par rapport au dollar américain et les autres devises étrangères. Au 31 octobre 2017, le cours indicatif se situe à 1 574,64 CDF le dollar américain à l'interbancaire et le cours parallèle à 1 586,00 CDF.

En moyenne mensuelle, le taux de change s'est situé à 1 571,13 CDF le dollar à l'interbancaire et 1 585,96 CDF au parallèle contre 1 562 CDF et 1 581,02 CDF respectivement au mois de septembre 2017.

Outre la stabilité monétaire, le gouverneur se réjouit notamment de l'accroissement des recettes en devises. Pour le seul mois d'octobre 2017, la BCC signale que le Trésor public a engrangé 130 millions Usd. Cet accroissement des recettes s'observe en même temps que la BCC signale une amélioration dans le rapatriement des recettes des entreprises minières.

### LA BCC OPÈRE SUR BASE CAISSE

Pour autant, Deogratias Mutombo a noté que des efforts doivent se poursuivre, car il y a encore des « résistances ». « Il y a des résistances à ces réformes mais nous n'allons pas nous décourager. Nous ferons tout pour que les résultats soient atteints. Les résultats attendus seront atteints malgré les résistances », a martelé le gouverneur de la BCC.

En rapport avec des retards constatés dans le paiement des titres, Deogratias Mutombo a tenu à lever l'équivoque. De son avis, c'est le ministère des Finances qui décide du paiement des factures. Il explique le retard dans le paiement de certaines factures, notamment par la hausse de l'enveloppe salariale des fonctionnaires de l'Etat dont le total est passé de 169 milliards CDF à 210 milliards CDF. Ce retard peut être expliqué par les effets cumulés d'anciennes pratiques de financement monétaire du déficit budgétaire du gouvernement.

Pour le moment, la BCC fonctionne sur base caisse. Il n'y a plus de financement monétaire. Et donc, on paie les titres émis par le ministère des Finances que quand les comptes sont approvisionnés. « La Banque centrale ne peut pas ne pas payer les titres émis par le ministère des Finances quand il y a de la provision dans ses comptes », a déclaré Deogratias Mutombo.

Pour des factures encore en souffrance, le gouverneur a rassuré qu'elles seront réglées avant la fin de l'année. Toutefois, M. Mutombo reste convaincu que c'est par l'accroissement des recettes publiques, l'élargissement de l'assiette fiscale et autre mesure de restriction budgétaire que le gouvernement parviendra à se doter de ressources nécessaires à financer ses dépenses publiques. D'où, a soutenu Deogratias Mutombo, il faut poursuivre les réformes entreprises pour consolider les résultats.

## COP23 : la RDC participe aux travaux de Bonn avec de grandes attentes

ST AUGUSTIN K.

Les travaux de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP23) se sont ouverts le lundi 6 novembre à Bonn, en Allemagne.

La cérémonie d'ouverture de la conférence s'est déroulée sous la présidence des îles Fidji représentées par son Premier ministre M. Frank Bainimarama. Celui-ci a été désigné à cette occasion président de la COP23. La République démocratique du Congo et le continent africain prennent une part active à cette conférence, avec de grandes attentes. L'ambition de cette conférence sur le changement climatique pour l'année 2017 est de « viser plus loin, plus vite et tous ensemble ».

Dans le même cadre de la COP23 à Bonn, le World Wide Fund for nature (WWF) a également ouvert son stand lors d'une cérémonie officielle devant plusieurs invités. Pour ce



Le plateau des officiels à l'ouverture de la COP23 à Bonn (Photo WWF)

faire, la RDC sera à l'honneur dans ce stand WWF ce jeudi 9 novembre avec

la présentation du projet « Cartographie biomasse » par technologie LIDAR

(Light Detection and Ranging- Détection par laser) ainsi que la mise en œuvre des activités REDD+ avec Elvis Tshibusu de WWF RDC. Le 11 novembre 2017, la RDC sera de nouveau à l'honneur avec Flory Botamba, coordonnateur de projet et point focal REDD+ à WWF RDC. Flory Botamba axera son intervention sur le Plan d'action national d'adaptation (PANA).

On rappelle que le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.



## Coopération RDC-Unicef : revue des activités réalisées à Kinshasa en 2017

**Le programme de coopération RDC-Unicef 2013-2017 touchant à sa fin, la ville de Kinshasa évalue les efforts fournis en cours d'exercice.**

VÉRON K.

La salle de réunion de l'Unicef située dans l'enceinte de la concession Utexafrica, a, du 7 au 8 novembre, abrité les travaux de la revue annuelle participative 2017 du programme de coopération RDC-Unicef pour la ville de Kinshasa.

Pendant deux jours, les participants ont, d'une part, présenté, programme par programme, des résultats réalisés, des forces et faiblesses, mais également des performances obtenues dans la mise en œuvre des plans de travail annuels (PTAs). D'autre part, ils se sont penchés sur le monitoring des programmes qui permet d'identifier les goulots d'étranglement à la mise en œuvre des activités et aide à concevoir des actions correctrices.

L'objectif global de l'exercice du monitoring des programmes consiste à renforcer la « redevabilité » des parties prenantes vis-à-vis des



résultats convenus conjointement dans le cadre du programme de coopération. Particulièrement, il s'agit d'élargir la couverture effective et équitable des interventions essentielles pour la survie, le développement et la protection des enfants en vue de réduire les privations de droits vécus par cette catégorie des concitoyens réputés vulnérables.

Comme l'a précisé le ministre provincial du Plan, des Travaux publics et Infrastructures, Robert Luzolanu, la revue consiste à apprécier le niveau de performance vers l'atteinte des résultats tels que définis aussi bien dans les plans de travail

annuels que dans le cycle programmatique 2013-2017 ; identifier et analyser les goulots d'étranglement et les écarts d'équité dans la réalisation des résultats : les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces à la mise en œuvre des programmes ; tirer les leçons apprises de la mise en œuvre du programme 2013-2017 et formuler des recommandations et des actions correctrices des tinées à orienter la conception des plans de travail annuels pour l'année 2018, ainsi que le prochain programme de coopération 2019-2023.

Le ministre provincial Robert

Luzolanu a énuméré quelques réalisations enregistrées à Kinshasa en 2017, plus précisément au deuxième semestre.

Pour le programme Wash, il a cité la certification de 49 villages assainis sur 107 prévus ; la revisitation de 645 villages sur 726 planifiés soit 90% ; la certification de 18 écoles dont 9 à Kin-Ouest et 9 autres à Kin-Est.

S'agissant du programme Survie, le ministre provincial du Plan a noté que 95% d'enfants ont été vaccinés lors de la campagne de vaccination contre la polio et que les indicateurs PEV se sont nettement améliorés au cours de cette année. Il a également fait noter l'implantation des cellules d'animation communautaire (CAC) dans les six zones de santé.

Du côté programme éducation, la campagne porte à porte est en cours de récupération des enfants non inscrits. Toutefois, s'inquiète le ministre provincial Robert Luzolanu, sur le front des épidémies, le choléra qui a resurgi à Kinshasa au premier semestre dans 18 zones de santé s'est étendu sur 4 zones de santé, soit un total de 22 zones de santé à ce jour.

## Santé : création en 2018 de la première école de chirurgie pédiatrique en RDC

ST AUGUSTIN K.

L'Association franco-congolaise de chirurgie pédiatrique (AFCCP), avec l'appui de la faculté de Médecine de l'Université de Kinshasa, le département de chirurgie des Cliniques universitaires de Kinshasa, la clinique Ngaliema et le Centre hospitalier mère et enfant Monkole-CEFA et Chirpa Asbl, organise, du 6 au 10 novembre à Kinshasa, le 1<sup>er</sup> congrès international de chirurgie pédiatrique en République démocratique du Congo.

Placé sous le thème « Les urgences chirurgicales viscérales néonatales », ces assises qui se tiennent sous la présidence du professeur Arnaud Bonnard, chirurgien pédiatre de l'hôpital Robert Debré (Paris) ont pour cadre l'hôtel Kin Plaza Arjaan by Rotana, à Gombe.

Le 1<sup>er</sup> congrès international de chirurgie pédiatrique qui est financé par le gouvernement congolais via le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) a pour but de créer la première école de chirurgie pédiatrique en RDC ; laquelle ouvre ses portes au cours de l'année académique 2018-2019. Il connaît la participation des experts de la chirurgie pédiatrique venus de France, Belgique, Canada, Pologne, Inde, Zimbabwe, République du Congo...

Pour le professeur Tsambi, chef de département de chirurgie des Cliniques universitaires de Kinshasa, la tenue de ce 1<sup>er</sup> congrès international



de chirurgie pédiatrique est motivée par le souci d'évoluer vers la micro-spécialisation dans le domaine de la chirurgie en général et de la chirurgie pédiatrique en particulier. « Cette initiative tombe à point nommé, parce qu'en RDC, on forme des chirurgiens spécialistes au niveau de grandes branches, mais pas en chirurgie pédiatrique. Or, les Cliniques universitaires de Kinshasa reçoivent au quotidien des cas d'enfants avec des malformations néonatales », a-t-il relevé par ailleurs.

### SE SPÉCIALISER POUR POSER DES ACTES PRÉCIS

Les malformations étant fréquentes parmi les enfants en RDC, les spécialistes ont l'obligation de poser des gestes plus précis pour la don-

ner la chance de survie aux enfants avec des malformations néonatales.

Pour le professeur Arnaud Bonnard, il y a nécessité de spécialiser particulièrement en chirurgie pédiatrique. Et dans le cadre de ce projet, il est question de former des spécialistes dans différents branches de la chirurgie pédiatrique. Les experts venus de l'étranger apportent leur expertise chirurgicale et technique ainsi que dans le domaine de la recherche afin d'introduire l'excellence dans l'enseignement avant d'envisager l'expansion de cette initiative en Afrique centrale et dans tout le continent noir.

Les bénéficiaires de la formation de l'école de chirurgie pédiatrique sont d'abord et avant tout les chirurgiens qui doivent quitter la formation de chirurgiens généralistes pour évo-

luer vers la micro-spécialisation, a expliqué le docteur Roger Kongo, médecin directeur de la clinique Ngaliema.

Et le prof Tsambi d'expliquer : « La formation de chirurgien pédiatrique s'étale sur 7 ans dont 4 ans de formation de chirurgiens généraliste et 3 ans de spécialisation en chirurgie pédiatrique ».

Au cours de ce 1<sup>er</sup> congrès international de chirurgie pédiatrique de Kinshasa, des enfants avec des malformations néonatales ont été sélectionnés pour subir des interventions chirurgicales, les 9 et 10 novembre 2017 au Centre hospitalier mère et enfant de Monkole et au Centre pédiatrique de la clinique Ngaliema. Ces opérations sont prises en charge financièrement par l'Agence française de développement (AFD), la BGFI Bank et un financement de la distinguée Première Dame de la RDC, Mme Olive Lembe Kabila, qui a mis à la disposition des équipes médicales des kits d'opération.

Cependant, un besoin urgente de prise en charge de frais d'imagerie de laboratoire, frais d'antibiotiques et autres se fait sentir à ce jour. Raison pour laquelle Dr Roger Kongo de la clinique Ngaliema et Dr Tshilolo de Monkole ont lancé un appel aux opérateurs économiques et personnes de bonne volonté de contribuer au financement de ces opérations pour de nombreux enfants congolais qui naissent avec des malformations néonatales.



## L'IRDH déclare : le calendrier électoral exacerbe la tension politique

**Par sa décision n°065/CENI/BUR/17 portant publication du calendrier des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, la CENI fixe la tenue du scrutin au 23 décembre 2018. Cette décision énerve la Constitution et exacerbe la tension politique qu'elle ne concourt à ramener la paix et la quiétude sociales.**

**DONATIEN NGANDU MUPOMPA**

Le 5 novembre 2017, par sa décision n° 065/CENI/BUR/17 portant publication du calendrier des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a fixé la tenue du scrutin au 23 décembre 2018.

Pour l'organisation non gouvernementale de défense des droits humains « Institut pour la recherche en droits humains (IRDH) cette décision énerve la Constitution, la loi électorale et l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa, signé le 31 décembre 2016. Cette structure note par ailleurs que cette décision exacerbe la tension politique, qu'elle ne concourt pas à ramener la paix et la quiétude sociales.

Premièrement, l'analyse de l'IRDH trouve que la CENI sort de son unique mission instituée par le troisième alinéa de l'article 211 de la Constitution qui lui impose de veiller à la régularité du processus électoral. Un processus régulier tient compte des délais et termes constitutionnels.

Dans le cas d'espèce, note l'IRDH, les délais et termes, du mandat présidentiel échu en décembre

2016, étaient allongés par l'Accord politique du Centre interdiocésain jusqu'en décembre 2017. Ce délai ne pouvait faire l'objet d'une modification quelconque que par les parties prenantes signataires de l'Accord et dans des conditions politiques similaires.

Deuxièmement, l'IRDH fait remarquer que la décision de la CENI va à l'encontre des obligations que lui confère la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant élections présidentielle, législatives, provinciales, municipales et locales telle que modifiée par la loi n°11/003 du 25 juin 2011 et la loi n° 15/001 du 12 février 2015.

En effet, cette loi oblige, notamment, de rendre le processus électoral plus transparent et garantir une plus grande implication des parties prenantes au processus électoral dans la promotion de l'intégrité électorale.

### TRAVAIL FAIT DANS UNE OPACITÉ TOTALE

Or, il revient que la CENI travaille dans une opacité totale qui trahit le tâtonnement, en proposant d'abord un vote électronique, ensuite un délai de 504 jours pour l'organisation du scrutin, et, enfin une rallonge unilatérale d'une année de plus, au profit du parti politique au pouvoir.

Troisièmement, selon l'IRDH, la CENI viole l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa du 31 décembre 2016 qui, en son point IV.3., recommande à la CENI de tenir dûment informés toutes « les parties prenantes au processus électoral du chronogramme qui prendra en compte les opérations préélectorales et électorales ».

A ce jour, hormis la partie prenante qui profite de cet état de choses, les chercheurs de l'IRDH déplorent le fait, pourtant évitable, que les autres parties prenantes, prises par surprises, rejettent en bloc le calendrier de la CENI. La Société civile, la CENCO et l'Opposition politique n'adhèrent pas à ce qui devrait permettre de mettre fin à la énième crise de légitimité et donner au peuple congolais la chance de se choisir souverainement ses dirigeants, au terme des élections libres, pluralistes, démocratiques, transparentes et crédibles.

Au regard de ce qui précède, vue la nécessité absolue d'organiser ces élections tant attendues, les chercheurs de l'IRDH recommandent au président de la République, M. Kabila Kabange Joseph, de suivre l'exemple du président haïtien, M. Michel-Joseph Martelly qui, voyant son mandat arriver à terme, en février 2016, quitta son poste au profit du président du Sénat, M. Jocelerme Privert qui lui succéda, à titre provisoire, jusqu'au second tour de l'élection présidentielle, tenu en novembre 2016.

Enfin, les chercheurs de l'IRDH en appellent à l'Organisation des Nations unies (ONU) qui a une forte présence tant politique que militaire en RDC, l'Union africaine, l'Union européenne et les cinq Etats membres du Conseil de sécurité de l'ONU de faciliter cette transition citoyenne pour qu'elle soit pacifique et courte. Et ce, en vertu du principe de la Charte de l'ONU « à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ».

## CPI : pas de réduction de peine pour Thomas Lubanga Dyilo

**D.N.M.**

Le vendredi 3 novembre 2017, le Panel des juges de la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) a rendu sa deuxième décision sur le réexamen relatif à la réduction de la peine de M. Thomas Lubanga Dyilo. Les juges ont décidé que la peine de M. Thomas Lubanga Dyilo ne sera pas réduite. Cela, en vertu de l'article 110 du Statut de Rome.

En effet, le Panel, composé de la juge Silvia Fernández de Gurmendi, présidente, du juge Howard Morrison et du juge Piotr Hofmański, a déterminé qu'il n'y a pas eu de changement important dans les circonstances de M. Lubanga depuis la première décision qui justifierait une réduction de sa peine.

Étant donné que la peine de M. Lubanga expire le 15 mars 2020, le Panel ne voit aucune raison de prévoir un nouvel examen avant la fin prévue de la peine. Ceci est sans pré-



**La peine de M. Lubanga expire le 15 mars 2020**

judice au droit de M. Lubanga, en vertu de la règle 224 (3) du Règlement, de demander une nouvelle révision de sa peine en cas de changement important des circonstances.

Il sied de rappeler que conformément à l'article 110 du Statut de Rome, « lorsque la personne a purgé les deux tiers de sa peine [...] la Cour réexamine la peine pour déterminer

s'il y a lieu de la réduire ».

Le 22 septembre 2015, trois juges de la Chambre d'appel, nommés par la Chambre d'appel pour cette procédure, avaient réexaminé la peine de M. Thomas Lubanga Dyilo et décidé qu'il ne convenait pas de réduire la peine et que la prochaine révision aurait lieu dans deux ans à compter de la décision.

## Georges Kapiamba dénonce la confiscation illégale de son passeport

Le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) dénonce la confiscation illégale de son passeport biométrique par les services de renseignements. Dans une interview accordée mardi 7 novembre à Radio Okapi, il a expliqué que les services de renseignements lui avaient signifié que son nom se trouverait sur une liste des personnes qui ne peuvent pas détenir le passeport biométrique sans autorisation. «Je suis victime de confiscation de mon passeport sur base d'un ordre illégal de la part des responsables de l'ANR. Selon les informations que j'ai reçues, tout était en ordre et il fallait qu'on me rende mon passeport, mais il a été confisqué sur ordre du chef responsable de l'ANR, étant donné que je me retrouve sur une liste noire», a déploré Georges Kapiamba. Le président d'ACAJ demande au gouvernement de prendre des dispositions pour éviter que les abus de ce genre ne puissent plus se commettre. Il a indiqué qu'il y avait d'autres acteurs politiques et de la société civile qui se trouveraient sur la même liste noire.

## Kalemie : des disparus après naufrage sur le lac Tanganyika

Une embarcation de plus ou moins 10 tonnes a fait naufrage ce mercredi 8 novembre matin sur le lac Tanganyika. Le MB /Posho ya Batoto a coulé à la suite d'un vent violent appelé Kaskazi, rapporte une source proche du commissariat fluvio-lacustre. L'accident s'est produit au large de la localité Rugumba située à une vingtaine de kilomètres de Kalemie. L'embarcation a quitté le Beach JSK vers 8 heures locales, vers la localité Wimbi. Après 3 heures de course, elle a été surprise par la tempête. Toujours d'après notre source, plusieurs personnes sont portées disparues, parmi lesquelles des enfants. Les recherches pour retrouver les corps et d'éventuels survivants se poursuivent.

## Kisenge : la Société civile dénonce le vol des câbles électriques

La Société civile de la cité du territoire de Kisenge dans le Haut-Katanga dénonce la recrudescence des cas de vol des câbles haute tension de la SNEL dans ce terroir et dans la cité de Kasaji. D'après le président de cette structure, Pacific Nguz, plus de 2000 mètres de câbles électriques ont été volés en l'espace d'un mois.

**UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION**



## Ituri : pour le retrait des titres de commerce aux réfugiés sud-soudanais

Le président du conseil d'administration de la plateforme de l'Association des bouchers de la province de l'Ituri (ABI), Baguma Kassa, a plaidé auprès des autorités des provinces du Bas-Uélé, Haut-Uélé et de l'Ituri afin qu'elles retirent le titre de commerce auprès des réfugiés sud-soudanais qui exercent actuellement le commerce de gros bétail, contrairement à leur statut, rapporte l'Agence congolaise de presse (ACP). Il a, par la même occasion, expliqué que ces réfugiés empêchent à ses membres d'avoir des contacts avec des éleveurs Mbororo dans les différents marchés se trouvant dans les provinces du Bas-Uélé et du Haut-Uélé afin d'acheter les vaches. Il a indiqué, à ce sujet, que les éleveurs Mbororo gardent jusque-là le monopole du commerce des détails en défaveur de nationaux. Pour lui, ces réfugiés qui continuent à bénéficier de l'assistance des acteurs humanitaires, doivent attendre leur rapatriement et non faire le commerce en lieu et place des membres de son association qui paient régulièrement les différentes taxes, ajoutant que ces réfugiés induisent les agents de l'Etat en erreur en se faisant passer pour des Congolais, pour obtenir le titre de commerce. Bakuma Kassa a recommandé aux organismes humanitaires de pouvoir encadrer ces réfugiés dans les sites qui sont identifiés pour eux, au lieu de les laisser divaguer en désordre jusqu'à l'intérieur du pays, contrairement aux lois internationales portant statut de réfugié.

## Kasaï : renvoi massif d'élèves des écoles à Ilebo

Les parents sont peinés par le renvoi massif des élèves des écoles publiques pour non-paiement des frais scolaires dans la cité d'Ilebo, chef-lieu du territoire du même nom, dans la nouvelle province du Kasaï. Les parents déplorent ce phénomène qui a pris des allures inquiétantes, avant d'exprimer leur indignation face à ce comportement perpétré sans ménagement. Selon l'ACP, cette pratique contribue à la déperdition scolaire dans cette partie du pays, selon la Société civile d'Ilebo. Sa coordination en a appelé à l'implication de l'autorité publique compétente en vue de décourager les enseignants et les chefs d'établissements scolaires qui perpétuent cette pratique préjudiciable à l'avenir des enfants, rappelle-t-on.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

# Élaboration d'un plan d'action sur la gouvernance forestière en RDC

**En atelier jusque ce vendredi 10 novembre, les parties prenantes au secteur forestier répondent à ce questionnement : « Qui fait quoi, comment, quand et où ? ».**

BIENVENU IPAN

La République démocratique du Congo se prépare, du 8 au 10 novembre 2017, à élaborer une feuille de route sous forme d'un chronogramme des activités du Projet FLEGT initié par l'Union européenne (UE) et exécuté par l'Unesco pour lutter contre l'exploitation forestière et celle du commerce de bois illégaux.

Me Moïse Bumbu, directeur de cabinet du ministre de l'Environnement et Développement durable, a procédé à l'ouverture de l'atelier de lancement et de planification participative des activités du Projet FLEGT/UNESCO-UE. Les assises se déroulent dans la salle de conférences de l'Ecole régionale postuniversitaire d'aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT).

Arnold-Jacques De Duxmud, a représenté l'ambassadeur de l'UE en RDC. Il a évoqué l'appui actuel de l'Union au processus FLEGT qui s'inscrit dans le cadre des énergies, de ce futur plan d'action contre la déforestation en RDC.

Il a aussi fait savoir que ce soutien s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action de lutte contre les trafics illé-

gaux de la vie sauvage des espèces végétaux, notamment. Il s'agit également d'une des grandes priorités dans la politique environnementale de l'UE au monde.

### ACCOMPAGNEMENT DE L'UNESCO

Mme Fatouma Marega, chef d'éducation à l'Unesco, a rappelé que depuis 2010, la RDC est engagée dans la négociation d'un Accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne (UE) dans le cadre du Plan d'action FLEGT qui est une initiative de l'UE pour répondre à l'inquiétude suscitée dans le monde par les impacts négatifs de l'exploitation forestière et du commerce de bois illégaux.

Elle a aussi fait noter que la RDC est également un des pays-phare en Afrique pour la mise en œuvre d'actions pilotes dans le cadre de la REDD+.

L'atelier vise à informer les parties prenantes au secteur forestier du contenu du projet FLEGT/UNESCO-UE ; arrêter des stratégies de mise en œuvre du programme ; discuter des modalités opérationnelles de la mise en œuvre de ce projet.

Mme Fatouma a énuméré les bénéficiaires de ce projet, entre autres, l'ERAIFT qui verra son cursus de formation renforcé par des séries de séminaires internationaux sur

la gouvernance forestière et la légalité du commerce du bois ; et le gouvernement congolais, au travers du ministère de l'Environnement et Développement durable. Ce dernier attend de ce projet une contribution pour l'amélioration du processus des négociations de l'APV-FLEGT entre la RDC et l'UE.

Le projet découle des avenants 4 et 5 du projet intitulé « Composante Formation du programme X<sup>ème</sup> FED : appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité en RDC ».

Le nouveau projet issu de ces avenants est ainsi intitulé « Programme de renforcement des capacités en appui à la formulation de la politique forestière et au suivi de l'exploitation du bois dans le cadre du FLEGT ». Ce projet est financé par la coopération déléguée belge au travers de l'UE. Il a comme agence d'exécution l'Unesco/RDC. Il comprend globalement deux axes. Le premier, académique, vise à appuyer l'ERAIFT par le renforcement de son cursus de formation en gouvernance forestière au travers du FLEGT. Le deuxième axe, Développement, vise à accompagner le gouvernement congolais (ministère de l'Environnement) au travers de sa commission technique APV dans le processus des négociations du FLEGT avec l'UE.

### Avec l'appui du CICR

## La RDC et le Congo uniformisent l'enseignement du DIH dans les universités

STANISLAS NTAMBWE

L'enseignement et l'application du Droit international humanitaire (DIH) en République démocratique du Congo et au Congo-Brazzaville était au centre d'une table ronde organisée, du lundi 6 au mercredi 8 novembre 2017 à Kinshasa, par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Environ vingt professeurs d'universités de deux pays qui proposent le cours du DIH dans leurs programmes d'enseignement, ont réfléchi et échangé leurs vues dans l'objectif notamment d'avoir un plan de cours de Droit international humanitaire uniforme.

Pendant les trois jours, plusieurs thèmes ont été abordés. Il s'agit notamment de sujets ayant trait aux méthodes et matériels didactiques liés à l'enseignement du DIH, à la mise en œuvre du DIH et répression des violations ainsi que les acteurs armés et personnes protégées en DIH.

### INTÉGRER LE COURS DE DIH DANS LES PROGRAMMES

Les participants ont eu également l'occasion de réfléchir sur les défis actuels de la mise en œuvre du DIH dans un contexte complexe où

des conflits armés d'un nouveau genre voient le jour et touchent sévèrement les populations civiles.

Au cours de ces conflits, des violations du DIH sont commises autant par les Etats que par les groupes armés. « Le CICR encourage les universités à intégrer le cours de DIH dans leurs programmes afin de permettre aux étudiants qui constituent la future génération des décideurs d'apprendre les règles qui régissent les conflits armés et de les appliquer demain, dans leurs professions respectives », a déclaré Christine Cipolla, cheffe de la délégation du CICR en RDC, à l'ouverture de ces assises.

En expliquant les objectifs de l'activité, la conseillère juridique régionale du CICR à Kinshasa, Claudine Mushobekwa Kalimba, a rappelé que « le DIH est un des outils les plus puissants dont dispose la communauté internationale pour que la sécurité et la dignité des personnes soient respectées lors des conflits armés ».

« Guidé par le principe selon lequel même la guerre a des limites, le DIH vise à préserver une certaine humanité au cœur des conflits », a-t-elle ajouté.

Pour le professeur Balanda Mikuin Leliel de l'Université de Kins-

hasa (UNIKIN) qui a exposé sur les « Obligations et responsabilité des Etats », si le DIH concerne particulièrement les étudiants en droit, il intéresse aussi, non seulement les étudiants d'autres filières, mais également, la population en général qui doit s'en approprier.

### PROMOUVOIR LE DIH

« Que son enseignement figure dans les programmes en tant que discipline à part entière ou qu'il soit intégré dans un autre cours, le DIH doit être implanté durablement et avec succès dans la société », a suggéré le professeur Balanda.

A l'issue des travaux, une conférence a été organisée à l'Université protestante au Congo (UPC).

Placée sous le thème « La guerre dans les villes », cette conférence a été axée sur la problématique des conflits armés en milieux urbains, en RDC. L'objectif visé est, entre autres, de réfléchir sur la portée et la nature du phénomène des conflits armés urbains en Afrique centrale et tenter d'influencer d'autres acteurs-clés en ce qui concerne les positions juridiques et opérationnelles du CICR, concernant les problèmes humanitaires rencontrés dans la région.



## Cameroun : pourquoi 300 morts sur les routes chaque mois ?

Selon la Gendarmerie Nationale, environ 300 Camerounais meurent chaque mois sur les routes. Pour y faire face, le gouvernement multiplie la prise des mesures conservatoires comme la fermeture des agences de voyage impliquées. Par exemple en octobre 2017, le ministre des transports a suspendu Général Express et menacé de fermer 32 autres agences. Pour la nième fois, il essaie de résoudre le problème d'insécurité routière par la police administrative, mais toujours en mal. La situation semble s'empirer. Où réside la source du mal et que faut-il faire pour y remédier ?

D'abord, il persiste un problème structurel de centralisation et de cloisonnement de la sécurité routière. Par exemple, pour boucher un nid de poule susceptible de causer des accidents dans un périmètre urbain, une dizaine d'administrations se rejettent les responsabilités : mairie, communauté urbaine, ministère du développement urbain, ministère des travaux publics, ministère de l'économie en charge du budget d'investissement, ministère des finances, ministère des transports en charge du fonds routier, ministère de l'administration territoriale en charge des comités de pilotage, ministère des marchés publics, etc. Ceci engendre le laxisme et pose un problème de coordination, de réactivité, d'efficacité et d'efficace. Cette lourdeur administrative repousse les délais d'exécution et crée l'inertie. Il convient de décentraliser et de décloisonner pour créer des circuits plus courts et efficaces.

### PLUS DE RÉACTIVITÉ GRÂCE À LA SOUS-TRAITANCE

Mieux, il faut avoir recours aux contrats de prestation pour exécuter au mieux les tâches d'entretien routier. L'Etat ne saurait être efficacement maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Le fait d'être à la fois ordonnateur, exécuteur et contrôleur montre ses limites. Aussi, il est temps de systématiser le remorquage sur l'axe routier ou de sous-traiter la libération de la chaussée afin de dégager régulièrement la voie et de limiter les collisions frontales fortement récurrentes dans les causes d'accidents. De plus, l'Etat devrait à travers des incitations fiscales permettre aux prestataires d'investir massivement dans le développement technologique pour faciliter le partage d'information, limiter la vitesse et pérenniser les marquages au sol et autres signalisations. En l'état, aucune application ne permet par exemple aux passagers de signaler un excès de vitesse. Ce faisant, ces derniers sont victimes des chauffeurs qui les abusent. Pis, ils ne sont presque jamais indemnisés en cas d'accident. Il faudrait dans la rédaction du code des transports favoriser l'expression des libertés individuelles.

Par ailleurs, il se pose un pro-



blème d'analyse systémique de la cartographie des accidents. Par exemple, selon les statistiques de la gendarmerie au premier semestre 2017, la seule région du Nord a enregistré 95 accidents corporels, 44 accidents matériels et 41 accidents mortels avec pour principale cause le comportement humain. En effet, il s'est développé un comportement rentier qui sévit dans tout le pays. On note l'existence d'une «économie des accidents». Tout se marchande et la corruption est érigée en règle. Le citoyen a intégré que «chaque chèvre broute là où elle est attachée».

Pour certains riverains, cela signifie qu'ils doivent «manger sur la terre de leurs ancêtres». Par conséquent, en plus du blocage récurrent des chantiers de développement, ils menacent d'invoquer les ancêtres pour «saboter la route» s'ils ne «mangent» pas. Des cas légendaires ont été observés à Bachenga et le 7 septembre dernier à Bwambé sur la route du nouveau Port autonome de Kribi, objet des convoitises depuis 2011. Cette cause endogène malheureusement négligée constitue l'une des principales causes des accidents si l'on inclut le cas des camions de marchandises régulièrement pillés.

Pour les fonctionnaires véreux, plus il y a problème, plus ils vont en mission et plus, ils ont des décaissements de fonds en procédure d'urgence. En effet, la mode consiste à ne pas vivre de son salaire mais,

des «à-côtés [rente]». Par conséquent, l'on préfère de part et d'autre ignorer les règles existantes afin de favoriser le «mangement». Dans ce contexte, il est insolite de renforcer la police administrative dans la mesure où cela laisse le soin au corrompu de surveiller le corrupteur.

Aussi, cela contribue à alourdir le système : trop de lois tuent la loi. Il convient plutôt de lutter contre les lois parallèles en confondant à l'interne ces acteurs véreux qui entretiennent l'incivisme dans le but d'en tirer une rente et en délivrant par exemple une quittance unique qui dispenserait son titulaire des tracasseries routières. Pour les transporteurs et autres routiers (hommes en tenue), il faut «se sucrer» en route. Par conséquent, l'on lutte autour des «frais de route» et passe outre les normes, même des droits humains.

Et pour capitaliser la rente versée en route, les transporteurs s'arrangent à faire plusieurs tours de voyage. Cela explique, en partie, les excès de vitesse, les surcharges et autres actes d'incivisme qui provoquent des accidents. A ce sujet, le code des transports devrait mieux définir le statut de transporteur et intégrer l'amélioration de leurs conditions de travail notamment celles relatives au traitement salarial. Il faudrait engager la responsabilité individuelle du conducteur en prévoyant peut-être un système de retrait de points sur son permis en cas de multiplication des

infractions.

### MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Enfin, une grande réforme de l'infrastructure routière s'impose. Selon le Federal Highway Research Institute (2014), les autoroutes sont les voies les plus sûres par rapport à la distance parcourue. Or, le Cameroun ne dispose en 2017 d'aucune autoroute interurbaine et moins de 8% de ses routes étaient bitumées en 2013 selon le Ministère des Travaux publics. Pis, la densité du trafic est importante (environ 300 véhicules par jour et par tronçon) et le taux de surcharge élevé (16% en 2013), ce qui accélère la dégradation de la chaussée construite pour accueillir des véhicules d'une limite maximale de charges de 50 tonnes. Comment financer les infrastructures en dehors des emprunts et autres levées de fonds ? La promotion des partenariats public-privé avec un cadre juridique effectif et garantissant la transparence et l'égalité des chances, est la meilleure solution pour répondre au défi de financement et de gouvernance des infrastructures.

En somme, plusieurs maillons du système sont défectueux et il convient en matière de gouvernance, de ne plus se contenter des mesures conservatoires là où il faut engager des réformes structurelles.



## Grâce au programme avec le FMI, le Cameroun «espère» atteindre un taux de croissance de 4,2% dès 2018

Avec les mesures prises dans le cadre de la conduite de son programme triennal conclu en juin 2017 avec le FMI, les autorités camerounaises voient désormais un peu plus grand. «Nous voulons, au regard des mesures envisagées, de l'embellie enregistrée au niveau international, bien que légère, espérer que dès 2018 nous serions remontés à 4,2% (contre 3,7% projetés en 2017)», déclare le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey. Cet espoir du ministre camerounais des Finances est partagé par l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P) qui, dans sa dernière note d'analyse sur l'économie camerounaise, publiée le 13 octobre 2017, prévoit une «croissance robuste» dans le pays sur la période 2017-2020.

«Nous prévoyons que la croissance du PIB réel atteindra en moyenne 4,6% en 2017-2020, portée par la mise en œuvre de vastes projets d'infrastructures tels que le port en eaux profondes de Kribi, la centrale électrique de Lom Pangar et d'autres projets routiers et de barrages. Nous anticipons un bond de la production gazière en 2018, suite à la mise en route du terminal flottant de gaz naturel liquéfié [...]», analyse S&P.

## Commerce : le Nigeria réalise un excédent sur l'Afrique du Sud depuis 2007

Depuis 2007, les échanges commerciaux entre l'Afrique du Sud et le Nigeria se sont soldés par un déficit commercial pour la nation arc-en-ciel, selon les chiffres d'une base de données TradeMap du Centre du commerce international (ITC), compilés par Tralac, une institution spécialisée dans la publication d'informations sur le commerce en Afrique australe.

Cette dynamique est principalement imputable au secteur pétrolier qui a concentré, à lui seul, plus de 99% des importations sud-africaines en provenance du Nigeria entre 2007 et 2016. Selon Tralac, les exportations sud-africaines, malgré leur faible niveau, sont relativement diverses. En 2016, les exportations sud-africaines vers le Nigeria ont atteint un peu plus de 438 millions \$, tandis que les importations en provenance du géant d'Afrique de l'ouest, ont été estimées à plus de 2,09 milliards \$. Les données révèlent que l'Afrique du Sud importe essentiellement du pétrole pour 2 milliards \$, mais exporte cependant, plusieurs produits manufacturés vers le Nigeria.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

# Niger : l'économie va croître de plus de 10% d'ici fin 2018

**L'économie nigérienne va commencer à tirer les bénéfices des réformes entreprises dès 2018. Avec le concours du Fonds monétaire international, le Niger va connaître une reprise de la croissance non seulement à la suite de la remontée des cours des matières premières sur le marché international mais aussi grâce à une bonne campagne agricole.**

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

**E**conomie du Niger devrait progresser de 5,2% cette année et continuer au même rythme en 2018, tirée essentiellement par les secteurs des hydrocarbures, des services et la croissance du crédit, a déclaré le lundi, la mission du Fonds monétaire international (FMI) ayant séjourné à Niamey.

«A moyen terme, les efforts de réformes du gouvernement devraient être récompensés par une reprise de la croissance», indique le communiqué de l'institution basée à Washington. En effet, si la conjoncture actuellement est peu favorable à une économie aussi dépendante des matières premières que celle du Niger, les



performances macroéconomiques du pays sont restées globalement satisfaisantes en 2016. Bénéficiant d'une bonne campagne agricole et d'un rebond de la production pétrolière, le PIB réel a progressé de 5%, l'année dernière, alors que l'inflation a été maîtrisée à 0,2%. Ayant longtemps souffert d'un élargissement accentué de son déficit courant, le pays a réussi en 2016, à entamer le redressement de la barre.

La balance des transactions courantes s'est nettement améliorée, en passant, rapportée au PIB, sous la barre des 16%. Une amélioration rendue possible grâce à la baisse des pro-

jets d'investissement à forte intensité d'importations.

Selon le fonds, l'inflation devrait rester faible et le déficit courant devrait encore s'améliorer en 2017. Satisfaite de cette résilience de l'économie de la nation ouest-africaine, l'une des moins avancées de la planète, l'équipe du FMI a annoncé que le Niger pourrait bénéficier bientôt d'un décaissement d'environ 10,97 milliards francs CFA (19,3 millions \$) au titre d'une facilité élargie au crédit de 134 millions \$. Ce programme triennal avait été approuvé en janvier dernier par le conseil d'administration du fonds.

AGENCE ECOFIN/LP

## IFC et AFRICA CEO FORUM s'associent pour intensifier l'investissement privé en Afrique

AMK

**L**a Société Financière Internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale et principale institution internationale d'aide au développement du secteur privé dans les pays émergents, devient co-host du AFRICA CEO FORUM. La prochaine édition du plus grand rendez-vous international dédié au secteur privé africain va se tenir les 26 et 27 mars 2018 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, annonce un communiqué de AfricaCeo Forum.

L'association avec AFRICA CEO FORUM est en phase avec la nouvelle orientation stratégique d'IFC, intitulée IFC 3.0, qui place le développement de l'Afrique au cœur de ses priorités. « Nous sommes plus déterminés que jamais à être au cœur du développement de l'Afrique, notamment en contribuant à la création de marchés et en mobilisant des investissements privés à une échelle beaucoup plus importante », explique Philippe Le Houérou, CEO d'IFC.

La participation croissante de décideurs publics au AFRICA CEO FORUM permettra également d'encourager le dialogue public-privé. « Le AFRICA CEO FORUM réunit des investisseurs majeurs pour discuter des principaux défis au développement de notre continent. L'IFC veut contribuer à élargir le rôle de ce Forum, pour

renforcer nos partenariats stratégiques d'une part, mais aussi pour soutenir le dialogue public privé et ainsi créer de nouvelles opportunités pour les investisseurs intervenant en Afrique », explique Cheikh Oumar Seydi, Directeur régional d'IFC pour l'Afrique Sub-Saharienne.

En sa qualité de co-host du AFRICA CEO FORUM, IFC apportera notamment son expertise sur les priorités stratégiques qui seront au cœur des débats et parmi lesquelles figurent le développement des marchés de capitaux, l'accès des femmes aux postes à hautes responsabilités, l'expansion de l'éducation privée, le financement des start-ups, l'amélioration de la bonne gouvernance ou encore l'accès des jeunes à l'emploi. « Cette association intervient dans un contexte international propice à la mobilisation de l'investissement privé en Afrique. A l'occasion de sa prochaine édition, et dans la continuité du G20 de Baden-Baden, le AFRICA CEO FORUM et IFC feront avancer l'initiative « Compact with Africa » en réunissant les ministres de l'Économie et des Finances des 10 pays africains signataires et les décideurs économiques les plus influents du continent » explique Amir Ben Yahmed, président du AFRICA CEO FORUM.

AFRICA CEO FORUM  
AFRICA CEO FORUM est un

événement organisé par Jeune Afrique Media Group, éditeur de Jeune Afrique et de The Africa Report, et par rainbowunlimited, société suisse spécialisée dans l'organisation d'événements de promotion économique. Avec le succès de son édition 2017, qui a accueilli près de 1 200 personnalités africaines et internationales, le AFRICA CEO FORUM s'est définitivement installé comme l'événement international de référence sur les enjeux de développement de l'Afrique et de ses entreprises dans un environnement professionnel de haute qualité, propice aux rencontres d'affaires.

Quant à l'IFC, elle est la plus importante institution internationale d'aide au développement au service du secteur privé dans les pays émergents. En collaboration avec plus de 2 000 entreprises, elle utilise son capital, ses compétences et son influence pour créer des marchés et des opportunités dans les régions les plus difficiles du monde. Au cours de l'année fiscale 2016, les investissements à long terme d'IFC dans les pays en développement ont atteint un record de 19 milliards de dollars et ont aidé le secteur privé à jouer un rôle majeur dans l'action menée au niveau mondial pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

AGENCE ECOFIN/LP



## Mali : l'armée française accusée d'avoir tué des soldats maliens, otages de djihadistes

**Le raid avait été mené dans la nuit du 23 au 24 octobre dans le Nord-est du pays. Contre une base terroriste, assure l'état-major français. Où des soldats maliens étaient retenus en otages, affirment les autorités de Bamako.**

Qui l'armée française a-t-elle tué au Mali dans la nuit du 23 au 24 octobre ? Des soldats maliens capturés par les djihadistes font bien partie des victimes d'un raid de la force française Barkhane, ont affirmé mardi un responsable du ministère malien de la Défense et un proche des militaires tués.

De son côté, l'état-major des armées françaises a réitéré que l'opération a visé, « sans erreur possible », un « camp d'entraînement terroriste » relevant du groupe Ansar Dine, précisant qu'à « aucun moment » la présence de militaires maliens n'a été établie sur ce site.

L'opération, cette nuit-là, près d'Abeïbara, dans le Nord-est du pays, visait un groupe affilié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et s'était soldée par la mort de 15 djihadistes, avait annoncé le 26 octobre l'état-major français.

Le ministère malien de la Défense, dans un communiqué daté du 31 octobre mais obtenu lundi soir par

l'AFP, affirme que le ministre de la Défense Tiéna Coulibaly a reçu ce jour-là l'ambassadrice française et le commandant de Barkhane au Mali à la suite d'une opération « au cours de laquelle des militaires maliens, détenus par des terroristes, ont trouvé la mort ».

Dimanche, des sources militaires maliennes ont indiqué à l'AFP, document confidentiel à l'appui, avoir identifié parmi les tués une dizaine de soldats maliens portés disparus à la suite d'attaques menées contre leurs bases entre juillet 2016 et mars 2017.

### « NOS MILITAIRES PRISONNIERS ONT BEL ET BIEN ÉTÉ TUÉS »

« Nos militaires prisonniers des djihadistes ont bel et bien été tués lors de l'opération antiterroriste des Français dans le nord du Mali. Une délégation française qui a été reçue ici au ministère a reconnu les faits », a confirmé mardi un responsable malien de la Défense s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Le même jour, le commandant de la force française Barkhane a évoqué, lors d'une réunion avec le chef d'état-major des forces armées maliennes, le travail de renseignement militaire relatif à cette opération. Ce travail n'a à aucun moment permis



Gao (Mali), le 2 janvier 2015. Une base militaire française de l'opération Barkhane. LP/Matthieu de Martignac.

de détecter la présence sur ce site de militaires maliens, capturés ou enrôlés par le groupe terroriste, relève l'état-major des armées dans un communiqué. L'opération, affirme-t-il, a « permis la mise hors de combat de quinze terroristes, dont l'un s'est avéré être un lieutenant d'Iyad Ag Ghali, spécialisé dans le recrutement et la formation des terroristes d'Ansar Dine ».

### « DÉTRUIRE UN CAMP D'ENTRAÎNEMENT D'UN GROUPE TERRORISTE »

La France a par ailleurs proposé « aux autorités militaires maliennes l'appui de la force Barkhane dans le cas où ces dernières souhaiteraient réaliser une mission de recueil d'information sur le site », souligne l'état-

major.

Selon le communiqué du ministère malien, au cours de la rencontre du 31 octobre les responsables français ont déjà expliqué que l'opération « visait à détruire un camp d'entraînement d'un groupe terroriste » et que les reconnaissances menées en amont n'ont « pas permis de déceler la présence de militaires maliens ».

Un parent du soldat de 2<sup>ème</sup> classe Boubacar Diarra, figurant dans le document confidentiel consulté par l'AFP parmi les six portés disparus de l'attaque de Nampala, indique avoir été informé de sa mort dans le raid français. « La semaine dernière, ses camarades militaires sont venus nous dire qu'il a été tué dans un bombardement français près de la frontière avec l'Algérie », déclare ce parent, Ousmane Diarra.

A la suite de l'attaque de la base de Nampala le 19 juillet 2016, dont le bilan officiel s'établit à 17 morts, 37 blessés et six disparus parmi les soldats, un groupe djihadiste avait diffusé une vidéo montrant des militaires maliens captifs.

4 000 militaires français sont déployés dans l'opération Barkhane, qui traque les djihadistes dans la bande sahélo-saharienne, une zone vaste comme l'Europe.

LE PARISIEN AVEC AFP/LP

## COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La famille Jean OMBAKU ONEMA a le profond regret d'annoncer à tous les ressortissants de Djalo et de Manya MATEKE (LUBEFU) le décès le vendredi 03 novembre 2017 de



### Madame Henriette NGASE NGONGO,

veuve de feu le Pasteur Jean OMBAKU, à Kinshasa des suites d'une courte maladie.

La levée du corps de la morgue des Cliniques universitaires de Kinshasa interviendra ce vendredi 10 novembre 2017, suivie de l'exposition dans le temple de l'Eglise Méthodiste Unie, sis avenue By-Pass, **Référence Ecole Méthodistes EBENGA à quelques mètres du Pont MUNGUL DIAKA vers le Rond Point NGABA.**

L'enterrement interviendra le samedi 11 novembre 2017 à la Nécropole entre Terre et Ciel.

Le bain de consolation sera offert au lieu d'exposition après enterrement.

**Me Raoul ONOKENGE ONOKENGE OMBAKU**



# Crise catalane : Puigdemont et ses conseillers libérés sous conditions par la justice belge

**Alors qu'on s'y attendait le moins au regard du mandat d'arrêt européen lancé par l'Espagne, le président catalan destitué, Carles Puigdemont et ses quatre conseillers qui s'étaient livrés d'eux-mêmes dimanche matin 5 novembre à la police belge, la justice belge les a libérés le soir même sans caution, mais sous conditions en attendant la suite des procédures.**



Carles Puigdemont (en cravate) et ses quatre conseillers à Bruxelles

MATSHI

Selon des médias internationaux, dont RFI, le président régional catalan Puigdemont et les quatre autres anciens membres du gouvernement de la Généralité de Catalogne sont été libérés peu avant minuit, dimanche, du Palais de justice de Bruxelles.

Le juge d'instruction qui les a entendus successivement dans l'après-midi a décidé de les placer en liberté conditionnelle, mettant ainsi fin à la garde à vue entamée lorsque les cinq hommes s'étaient présentés au début de la matinée du dimanche au siège de la police judiciaire fédérale belge.

Cependant, Carles Puigdemont et les quatre conseillers catalans doivent respecter trois conditions pour éviter une arrestation immédiate : il leur faut résider à une adresse fixe et identifiée, ils doivent se présenter personnellement pour toutes les étapes de la procédure ou sur une simple convocation, et ils ont, par ailleurs, interdiction de quitter le territoire belge sans l'accord du juge d'instruction. En outre, ils ne pourront pas rentrer de sitôt en Espagne. Car le parquet précise que la prochaine étape de la procédure aura lieu d'ici deux semaines devant une instance appelée «*chambre du conseil*».

Face au mandat européen contre eux, les mêmes sources indiquent qu'ils ont, tous les cinq, refusé d'être transférés vers l'Espagne comme le réclame ce mandat d'arrêt européen puisque le délai pour leur transfèrement aurait alors été de dix jours maximum.

## UNE PROCÉDURE COMPLEXE

Mais le lundi, on a appris que la Cour de Bruxelles disposera de quinze jours pour examiner les charges qui figurent dans le mandat d'arrêt européen lancé il y a quelques jours par les magistrats espagnols. Bien plus, il faut aussi que les délits retenus existent dans les lois des deux pays. Sans oublier que les accusés pourront interjeter appel, font remarquer les mêmes sources.

En moyenne, cela prend entre deux et trois mois. La défense de Carles Puigdemont va tenter de démontrer que, si l'ancien président catalan est remis à l'Espagne, son procès ne sera pas vraiment équitable

## PUIGDEMONT SE DIT ÊTRE UN HOMME RESPONSABLE

Destitué par le leader conservateur espagnol Mariano Rajoy, considéré par Madrid comme un homme en fuite qui cherche à se soustraire à la justice espagnole, Carles Puigdemont n'a qu'une idée en tête. Lui qui n'espère rien d'un dialogue avec le pouvoir central, lui qui est considéré comme n'ayant aucune légitimité en Espagne, veut être reconnu par la communauté internationale, rapporte un correspondant de RFI, ajoutant que c'est pourquoi il s'est réfugié dans la capitale de l'Union européenne, Bruxelles. Et à l'endroit des Etats membres, il veut donner l'image d'un homme sérieux face «*à une justice espagnole politisée, aux ordres du gouvernement Rajoy*».

Puigdemont et ses anciens ministres se sont donc livrés à la police belge avec un double objectif : d'une part, éviter une interpellation, terrible pour sa réputation internationale ; d'autre part, exprimer sa volonté de collaboration avec les juges de Belgique.

Le chef de file séparatiste compte ainsi redorer son blason et concourir comme candidat aux législatives catalanes anticipées du 21 décembre. Un scrutin qu'il espère remporter pour de nouveau défier Madrid en conduisant sa région vers l'indépendance.

## LA PRESSE ESPAGNOLE S'INTERROGE SUR LA CAMPAGNE À VENIR

Par ailleurs, indique un autre correspondant de RFI à Bruxelles, les journaux soulignent que la justice belge pourrait mettre jusqu'à trois mois pour prendre sa décision concernant le mandat d'arrêt européen qui touche Carles Puigdemont et ses conseillers. Dans ce cas-là, l'ancien président de la Généralité pourrait bien participer aux élections du 21 décembre, comme il l'avait annoncé.

Dans son éditorial du jour, le quotidien de droite El Mundo critique cette stratégie, en déclarant que l'auréole du martyr dans laquelle s'est enveloppé Carles Puigdemont lui a donné la force d'être le candidat de PD-Cat - le Parti démocrate européen catalan - et celle de mener une liste unique. Mais l'unité du bloc séparatiste est bien plus relative qu'elle ne voudrait l'admettre. Une division des partisans indépendantistes qu'admet également le quotidien catalan El Punt

Avui, qui demande à ses partis de conserver l'esprit unitaire, d'être conscients du moment historique que vit la Catalogne et de ne pas se contenter d'une souveraineté qui souffre déjà des arrestations et des emprisonnements politiques.

Les journaux se sont mis d'accord sur une chose : les partis devront agir rapidement, puisque la date limite pour présenter une coalition était prévue pour hier mardi 7 novembre.

## MADRID RESTE CATÉGORIQUE

Pour le gouvernement central espagnol, qui persiste et signe, Carles Puigdemont et ses ministres doivent répondre de leurs actes devant la justice espagnole. Selon des documents publiés par l'ambassade d'Espagne à Kinshasa parvenus au journal *Le Potentiel*, le juge du tribunal d'instruction n°03 de l'Audience nationale, Carmen Lamela, a lancé un «*ordre de recherche et de capture*», au niveau national et international, et a émis un mandat d'arrêt européen contre C. Puigdemont et quatre ex-membres du gouvernement catalan.

Cette décision fait suite à leur refus de comparaître en leur qualité de mis en examen, pour des délits présumés de rébellion, de sédition, de malversation de fonds publics auxquels s'ajoutent ceux de prévarication et de désobéissance. La magistrate a ordonné leur détention après avoir rejeté leur demande à comparaître par visioconférence. Les ordonnances qui ont été délivrées rendent compte des faits de manière détaillée et, en ce qui concerne plus particulièrement l'ex-président Puigdemont, lequel a mis à profit ses fonctions à la tête du gouvernement régional pour «*tenir un référendum indépendantiste afin d'obtenir en Espagne la sécession de la Catalogne*» avec le concours d'autres autorités, fonctionnaires publics, et entités publiques et privées catalanes. «*À cette fin, ils ont encouragé et utilisé la capacité d'intimidation et de violence des secteurs indépendantistes de la population, tout en appelant à l'insurrection et en lançant un défi à l'ordre constitutionnel*».

Il a ainsi appelé directement, ou indirectement par l'intermédiaire des entités souverainistes, à la mobilisation populaire ou citoyenne «*comme moyen d'intimidation et de violence*» pour atteindre «*l'objectif sécessionniste par la coercition*».

L'ordonnance décrit comment, en dépit de l'arrêt du Tribunal constitutionnel de décembre 2015, l'ex-président «*a continué de promouvoir les mesures nécessaires pour créer un futur Etat catalan indépendant, fort de la majorité absolue qu'il détenait en nombre de députés, non de voix*».

Selon le document, Puigdemont «*savait que la communauté autonome de Catalogne était dépourvue de toute compétence pour convoquer un référendum*». «*Il a malgré tout insisté publiquement pour maintenir la convocation du référendum, qui devait être la première étape du processus de déconnexion*» d'avec l'Etat espagnol, alors que les arrêts du Tribunal constitutionnel lui ont été notifiés «*personnellement*» et «*de manière réitérée, claire et nette*». Il a ignoré les arrêts.

Le document signale également que «*toutes ces actions ont abouti, le 27 octobre 2017, au vote et à l'adoption par le Parlement réuni en séance plénière de la déclaration unilatérale d'indépendance*». L'ordonnance signale également que l'ex-président «*a planifié, organisé et financé avec des fonds publics*» la convocation et la tenue du référendum du d'octobre et qu'il a permis le déboursement de 6,2 millions d'euros à cette fin.

Elle signale, outre le rôle prépondérant de Puigdemont, la contribution des conseillers contre lesquels un mandat d'arrêt a été émis à la commission de cette panoplie de délits.

Tous ces faits, «*l'abrogation de la Constitution espagnole [ ... ] et la déclaration d'indépendance d'une partie du territoire national*», sont considérés comme mettant objectivement en danger les fondements de l'Etat de droit. L'ancien vice-président et les sept autres ex-membres du gouvernement catalan qui eux se sont rendus le 2 novembre, dans le cadre de la même affaire, à la convocation de la juge ont été placés en détention provisoire, compte tenu de la gravité des faits qui leur sont reprochés.

On rappelle que la rébellion, passible de peines pouvant aller jusqu'à trente ans de prison, est définie à l'article 472 du Code pénal.

Est considérée comme responsable d'un acte de rébellion, toute personne qui s'insurge «*violemment et publiquement*» en vue de déclarer l'indépendance d'une partie du territoire national ou d'abroger, de suspendre ou de modifier totalement ou en partie la Constitution, entre autres.

De même, le code pénal énumère les peines pour sédition et autres actes reprochés aux anciens responsables catalans.

Au regard de tous ces actes criminels, Madrid mettra tout son poids dans la balance européenne pour que Carles Puigdemont et ses anciens collaborateurs subissent les peines appropriées.



## Mondial 2018 : la RDC et la Tunisie s'affrontent à distance

**La RDC compte sur son succès à domicile et un faux pas de la Tunisie à domicile également pour se qualifier au Mondial 2018. Avec trois points en avance, la Tunisie n'a besoin que d'un petit point pour valider son ticket.**

ARMEL LANGANDA

Si le Nigeria et l'Égypte ont déjà validé leurs tickets pour la Russie, il reste encore 3 billets à distribuer pour le Mondial 2018. On connaîtra les bénéficiaires cette semaine à l'issue de la dernière journée des éliminatoires.

Dans le groupe A, la Tunisie gagne son duel à distance face à la RDC. Avec 13 points à son actif, la Tunisie n'a besoin que d'un match nul pour valider son ticket pour la phase finale de la Coupe du monde, Russie 2018.

Les Léopards compteront beaucoup sur le faux pas des Aigles de Carthage à domicile face aux Chevaliers de la Méditerranée de la Libye. En cas de défaite tunisienne et une victoire congolaise face à la Guinée avec trois buts d'écart, la RDC ira en Russie.

Le sélectionneur principal des Léopards, Jean-Florent Ibenge compte beaucoup plus sur son ossature actuelle pour battre le Syli National de la Guinée au stade des Martyrs. C'est depuis le mardi 7 novembre que les Léopards ont démarré les entraînements en nocturne à Kinshasa.

La délégation guinéenne est arrivée à Kinshasa depuis ce jeudi 9 novembre à 3 heures du matin sur



un régulier de Royal Air Maroc. L'équipe s'entraîne cet après-midi au stade des Martyrs de la Pentecôte.

Par ailleurs, la capitale ivoirienne accueille le choc Côte d'Ivoire – Maroc. Ce sont encore les deux équipes du groupe C qui peuvent se qualifier pour la Russie. Et l'équation est simple. Il faut un succès des Eléphants pour passer tandis qu'un match nul suffit aux Lions de l'Atlas pour valider leur qualification.

Le dernier billet africain pour le

Mondial 2018 sera attribué au leader du groupe D, où les quatre équipes gardent intactes leurs chances de qualification. Cependant, le match à rejouer de vendredi à Polokwane en-

### Calendrier

Groupe A

RD Congo – Guinée, Tunisie – Libye

Groupe B

Algérie – Nigeria, Zambie – Cameroun

Groupe C

Côte d'Ivoire – Maroc, Gabon – Mali

Groupe D

tre l'Afrique du Sud et le Sénégal devrait d'ores et déjà fixer tout le monde. Sinon, le verdict sera connu le 14 novembre. Le Burkina Faso et le Cap Vert sont aux aguets.

Match à rejouer : Afrique du Sud – Sénégal

Sénégal – Afrique du Sud, Burkina Faso – Cap-Vert

Groupe E

Congo – Ouganda, Ghana – Égypte

## Wilmots : « Le Maroc est une équipe assez vieille jouant sa dernière carte »

En mauvaise posture dans les éliminatoires du Mondial 2018, la Côte d'Ivoire doit absolument remporter sa «finale» face au Maroc samedi à Abidjan pour rejoindre la phase finale. Présent ce mardi en conférence de presse, le sélectionneur des Eléphants, Marc Wilmots, a mis en avant plusieurs arguments qui lui permettent de se montrer «serein» avant cette rencontre capitale.

« Il reste un match, une finale à gagner. C'est l'objectif. Ça va se disputer au mental. (...) Moi, je suis très serein, car je sais ce que je dois faire. Et les joueurs aussi. Ce que je veux, c'est que les joueurs soient lesivés à la fin. Le peuple ivoirien veut voir une équipe combative. Moi, c'est la même chose. On a besoin d'une équipe qui va aller au combat et que tout le monde soit apte à jouer 90 minutes à 200%, à donner tout pour son pays et sa nation », a-t-il déclaré en substance.

Avant de poursuivre : « J'en appelle aux Ivoiriens pour qu'ils viennent au stade encourager leur équipe pour passer et aller à la Coupe du monde. Chez nous, on appelle ça un 12e homme. On va avoir le public avec nous. Il y aura 30-35 000 personnes. C'est formidable ».



### RETARD AVEC SA LISTE

S'agissant du retard avec sa liste, il s'est exprimé en ces termes : « J'ai attendu vendredi tout simplement parce que Lamine Koné m'a appelé. Il m'a dit qu'il s'était fait mal au genou et aussi à l'adducteur. J'ai attendu les résultats de l'IRM pour savoir s'il pouvait être présent ou pas. Lamine Koné aura malheureusement entre 4 et 6 semaines de blessure ».

Et lui d'enchaîner : « Pour une

fois, on a le retour de Wilfried Zaha. On possède un secteur offensif qui pour la première fois est disponible. Par rapport à ce qu'on a, il faut trouver l'équilibre et le système de jeu qui va embêter l'équipe marocaine ».

Wilmots explique ceci : « Le Maroc est une équipe qui possède beaucoup d'automatismes. Il y a une reconversion qui est très rapide, vers l'arrière surtout. Ils ont évidemment des joueurs de qualité technique, et un milieu de terrain complémentaire avec Belhanda, Boussoufa et El Ahmadi. Mais, ils ont une équipe qui est assez vieille et qui joue sa dernière carte ».

« Il y a deux joueurs qui ont encore quelques petits bobos et qui sont partis faire l'IRM aujourd'hui, pour avoir toutes les informations et ne pas faire d'erreur médicale surtout. Il s'agit de Joris Gnagnon et de Kodjia (cheville). Gnagnon a pris une béquille, il y a 3 semaines. Gervinho souffre du genou, c'est vrai qu'il manque de rythme en ce moment, mais c'est un joueur qui peut faire exploser un match dans les vingt dernières minutes. Nous allons voir l'évolution de son état et prendre une décision », a-t-il annoncé par ailleurs.

LP/AFRIQUE FOOT

## France ou RDC : Nzonzi n'y a pas réfléchi «plus que ça»

Alors qu'il participe actuellement à son premier rassemblement avec l'équipe de France, Steven Nzonzi est revenu en conférence de presse sur les approches dont il a fait l'objet de la part de son pays d'origine, la RD Congo, notamment en 2015. « Je n'y avais pas réfléchi plus que ça », a assuré le milieu de terrain. « J'arrivais à Séville, je voulais me concentrer sur les échéances du club ». Alors que les matches des Bleus face au Pays de Galles vendredi et l'Allemagne mardi sont amicaux, le Sévillan reste éligible pour les Léopards à l'avenir.

### Lamouchi nommé entraîneur de Rennes

Sabri Lamouchi a été nommé entraîneur du Stade Rennais, qui a dans le même temps confirmé le départ de Christian Gourcuff. Ce sera la première expérience en Ligue 1 pour l'ancien milieu de terrain des Bleus. Fin du suspense à Rennes. C'est Sabri Lamouchi qui va succéder à Christian Gourcuff sur le banc des Rouge et Noir. Le club breton a confirmé cette information mercredi en fin d'après-midi, en même temps qu'il a, d'une simple phrase, officialisé le départ de Gourcuff, limogé pour la deuxième fois de sa carrière par le SRFC alors qu'il était sous contrat jusqu'en 2019.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION



### Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

#### FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

#### DIRECTION GÉNÉRALE

##### ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

##### CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

#### RÉDACTION

##### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27  
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

##### SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

##### POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40  
Herve Ntumba 0823538803

##### ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

##### SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

##### SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

##### INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

##### CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

##### COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

#### RÉALISATION

##### METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

#### DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

#### LEPOTENTIELONLINE.COM

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

#### ADMINISTRATION & FINANCES

##### CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

##### COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

##### CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

##### INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

#### MARKETING & COMMERCIAL

##### CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

##### AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72  
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

#### IMPRIMERIE 7

##### CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

##### Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



## Cinéma : les Kinois à la découverte de « Wallay »

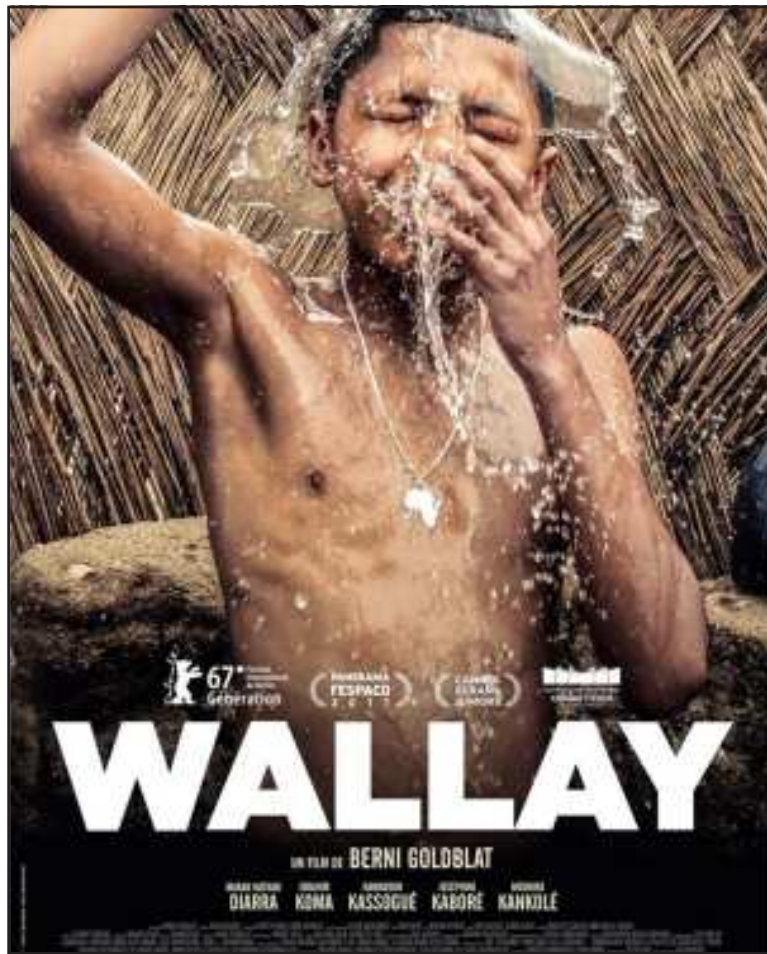
**Le film retrace le parcours initiatique d'Ady, un métis franco-burkinabè, qui va l'amener à considérer la vie sous un tout autre jour. Un voyage aussi enrichissant que dépay sant.**

**BIENVENU IPAN**

Le court-métrage intitulé Wallay retrace le récit d'un jeune métis franco-burkinabè, Ady, qui vit dans une banlieue française en proie à la délinquance. Soucieux de lui faire passer une initiation et convaincu que, par ce fait, Ady va grandir, son père qui l'élève seul se sent obligé de lui faire effectuer un retour aux sources. Ce dernier, à bout de ressources, décide de le confier à son oncle Amadou le temps d'un été. L'oncle Amadou et sa famille habitent au Burkina Faso ! Là-bas, à 13 ans, on se doit de devenir un homme. Mais Ady, persuadé de partir en vacances, ne l'entend pas de cette oreille...

L'adolescent de 13 ans va intelligemment exploiter ce voyage à son profit. Ady arrive au pays et ne s'attend pas à ce que chacune de ses rencontres lui réserve une surprise. Il est confié à son oncle Amadou qui est investi du devoir de redresser le jeune homme récalcitrant, Mame, sa grand-mère et son cousin Jean ...

Selon la critique formu-



lée par Pierre-Julien Marest à la sortie du film en salle le 1<sup>er</sup> juillet 2017, Ady n'en fait qu'à sa tête et commet larcin sur larcin. Désespéré, son père l'envoie au Burkina Faso, chez son oncle, qui tente de remettre le gamin sur le droit chemin. Wallay a, avant tout, l'occasion de découvrir un pays, ses coutumes et ses rites.

Né d'une mère fran-

çaise et d'un père africain, Ady se sent bien dans cette France où il est né. Il habite dans une cité à Vaulx en Velin. Avec ses copains, il vit en toute liberté et n'hésite pas à s'adonner à quelques trafics, auxquels son père décide très vite de mettre fin en l'envoyant dans son pays d'origine. Bien malgré lui, Ady va s'engager sur le chemin de ses racines familiales, une

quête qu'il n'aurait jamais imaginé aussi essentielle. Le récit décrypte sans jamais se prendre au sérieux les bouleversements d'un adolescent qui s'ouvre à la découverte du monde.

Quand Ady comprend que dans cet endroit du bout du monde, le chargement du smartphone est soumis aux caprices du bon (ou mauvais) fonctionnement de l'électricité, que la douche se prend en plein air à peine isolé derrière des canisses et qu'un seul seau d'eau tirée au puits voisin permettra un rinçage approximatif, il veut repartir vers ce qu'il estime être « chez lui ».

Pour tenter d'acheter sa liberté, il revend ses objets électroniques devenus inutiles. De quoi révolutionner ce village encore bien ancré dans ses traditions et ses fantasmes.

Parmi les critiques portées contre ce récit est le fait qu'il décrypte sans jamais se prendre au sérieux les bouleversements d'un adolescent qui s'ouvre à la découverte du monde.

Le film est réalisé par Berni Goldblat. Avec comme acteurs : Ibrahim Koma, Makan Nathan Diarra, Joséphine Kaboré. Le film d'une heure 24 minutes sera projeté ce jeudi 9 novembre à 19 heures à la grande halle de la Halle de la Gombe. L'entrée est gratuite.

## Ciné concert : « The Kids » à l'affiche à la Halle de la Gombe

**B. IPAN**

La grande halle de la Halle de la Gombe va projeter, ce vendredi 10 novembre à partir de 19 heures, le ciné concert intitulé The kids. Délaissée par son amant, une jeune femme ne sait que faire de leur bébé qu'elle abandonne alors dans la voiture d'une famille fortunée.

Mais la voiture est volée par deux brigands qui déposent le bébé sur une petite ruelle des faubourgs. C'est là que Charlie Chaplin, l'éternel vagabond, découvre l'enfant et, finalement, l'adopte.

Cinq ans plus tard, Charlie, devenu vitrier, gagne sa vie en réparant les carreaux que le « kid » casse avec sa bénédiction. Malheureusement, les services sociaux s'en



**Le film sera projeté ce vendredi 10 novembre, à 19 h 00, dans la grande halle de la Halle de la Gombe.**

mêlent...Immense succès du cinéma muet, tragi-comédie

sentimentale, The Kid a intéressé plusieurs compositeurs

dont Chaplin en 1971 et le britannique Eric Rodgers.



## La guerre en RDC fait grossir le flot des réfugiés en Zambie

**Ils ont passé la frontière pour fuir la guerre, les meurtres et les viols. Plusieurs milliers de citoyens de la République démocratique du Congo se sont réfugiés ces dernières semaines en Zambie voisine, qui peine à les accueillir.**

Les quelque 6 000 personnes recensées par les autorités de Lusaka sont originaires des provinces du Haut-Katanga et du Tanganyika, dans le Sud-est de la RDC, en proie à des affrontements entre l'armée régulière de Kinshasa et des milices. Selon le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), cette vague est la plus importante depuis cinq ans en Zambie. Sur les bords du lac frontalier Moero où ils ont pris leurs précaires quartiers, la plupart des réfugiés mettent en cause les troupes du président congolais Joseph Kabila, à leurs yeux responsables des pires atrocités commises dans le Sud-est de leur pays.

« J'ai vu une femme enceinte qui a été violée, son ventre ouvert et son bébé tué avant qu'elle soit elle-même assassinée », affirme à l'AFP Kaimba Kazili, 39 ans, rencontrée dans le camp de transit de Kenani à Nchelenge, ville située au bord du lac. « Ce n'est plus sûr de vivre au Congo, ce sont les soldats du gouvernement qui tuent ».

Kaimba Kazili a réussi à rallier le territoire zambien le 14 septembre. Lors de son



exode sur les routes congolaises, elle a donné naissance à des triplés, deux garçons et une fille nommés Ari, Kalangila et Kanaila.

« Ca n'a pas été facile », commente-t-elle sobrement, « heureusement que nous avons croisé la route d'un homme qui conduisait un bus et qui nous a transportés ». Les trois nourrissons ont été présentés la semaine dernière au président zambien Edgar Lungu, qui a visité le camp accompagné de responsables du HCR. La directrice locale de l'agence onusienne, Pierrine Aylara, a « applaudi (son) hospitalité envers ceux qui ont été déplacés ».

### SAINS ET SAUFS

Leur hôte a semblé moins enthousiaste quant à leur arrivée. « Vous avez fui

l'anarchie, alors n'amenez pas l'anarchie ici », a-t-il lancé aux réfugiés sur un ton inhabituellement ferme. « Nous avons ici des lois qui sont respectées de tous. Si nous devons vous mettre en prison, à la fin de votre peine vous serez renvoyés au Congo », a insisté le président zambien.

La mise en garde n'a semble-t-il pas effrayé les Congolais, dont la seule priorité était de fuir les violences. « Dieu merci nous sommes arrivés ici sains et saufs, toute la famille avec mon mari et mes quatre enfants », explique soulagée Mauno Rukogo, une réfugiée de 42 ans. « Je ne retournerai jamais au Congo parce que la guerre est trop dure à supporter ».

Une fois en sécurité dans les camps de transit, la vie reste cependant compli-

quée: les rations alimentaires sont comptées et le paludisme menace. « On manque d'hôpitaux pour les enfants », déplore Mauno Rukogo. Le HCR a dressé des tentes et des huttes au toit de chaume sur les 56 hectares du camp de transit de Kenani et creusé des puits et des toilettes. L'agence assure aussi fournir quotidiennement 400 grammes de maïs et 60 grammes de riz pour chaque famille.

Même maigres, ces rations semblent pour l'heure leur suffire. « Ma femme a été tuée devant mes yeux par les troupes du gouvernement, j'ai réussi de justesse à me sauver avec mes trois enfants », déclare Minga wa Minga, un maître d'école de 40 ans.

« Il faut que l'ONU réagisse tout de suite », poursuit-il. « Ils considèrent que la situation est une crise humanitaire mais il faut qu'ils empêchent Kabila de détruire complètement le pays ». Le climat politique est très tendu dans cet immense pays d'Afrique centrale en raison du maintien au pouvoir du président Kabila, dont le deuxième et dernier mandat, selon la Constitution, s'est achevé en décembre. La commission électorale a finalement annoncé début novembre que la présidentielle se tiendrait le 23 décembre 2018.

AFP/LP

### APOSTROPHE

#### Céni & Superstar

BEN CLET



**La Ceni va-t-elle devenir une start-up et son Corneille, une superstar ? Comment ça ? Eh bien, le président Corneille adorait la Peugeot 504 parce que, jubilait-il sur toutes les télévisions du monde, «elle était construite pour rouler souverainement et confortablement jusqu'en décembre 2019, sans soucis d'ingérence mécanique impérialiste».**

**Corneille «adorait». C'est conjugué à l'imparfait. Voilà que survient, un dimanche 5 novembre 2017, le coup de théâtre. Corneille, que les caméras pourchassaient, annonce tout aussi souverainement qu'il renonce à la 504. Et que, si les législateurs, le gouvernement et les partenaires financiers étrangers lèvent les «contraintes» budgétaires et logistiques dans les délais, il accèderait à la demande du peuple pour lui offrir les élections en décembre 2018. Voici un Corneille qui dit aimer désormais la série 304 mais qui prévient – un bémol – que si l'argent des blancs est conditionné, il irait importer la Peugeot 604, autrefois voiture des stars. Et, bonjour 2019 !**

**Une chose reste sûre : personne n'est surpris par la sophistication du théâtre cornélien. Ni par son indépendance opérationnelle. Tout Congolais en âge de voter savait que, après de savantes tergiversations, des pirouettes de prestidigitateur, des faux-fuyants et des calculs stratégiques sur mesure, la Ceni finirait par se mettre à poil avant d'accoucher ... d'un calendrier. Même virtuel.**

**Constat : l'oukase de Donald Trump porté par Nikki Haley a produit un premier petit effet. Gare, cependant, aux fiers stratèges de la technique du «glissement», le jeu pourrait se muer en glissade sur un flanc des Pyrénées ! Gare, également, aux naïfs qui seraient tentés de prendre des vessies pour des lanternes !**

## L'ÉCC s'engage à améliorer ses performances et fiabiliser son fonctionnement

Joyce Kalala (CP)

Les violons se sont accordés entre l'Église du Christ au Congo (ECC) et la Compagnie technologique norvégienne BT Signall. Un protocole d'accord sur le projet d'identification des ressources de l'ÉCC par un système de gouvernance électronique a été signé le mardi 7 novembre, au siège national de l'ÉCC, à Gombe. Objectif : l'amélioration des performances de l'Église ainsi que la fiabilisation de son fonctionnement. Ce qui a fait l'objet de plusieurs séances de travail.

Cet événement ouvre une nouvelle ère à l'Église du Christ au Congo. Et c'est le président national de l'ÉCC,

Mgr André Bokundoa, qui a procédé à la signature de ce protocole d'accord pour la partie ECC et le professeur Frank Karlsen du « Department of Micro-and Nano system Technology » de « University College of Southeast Norway », pour la Compagnie technologique norvégienne BT Signall. Cela s'est déroulé en présence de Mgr Niamukie et du révérend-docteur Milenge, respectivement premier et deuxième vice-présidents de l'ÉCC.

Le président national de l'ÉCC a émis le vœu de voir très rapidement ce projet entrer dans sa phase d'exécution pour le bien-être de l'Église, de ses fidèles et de la nation congolaise.

De son côté, le professeur Frank Karlsen a, en substance, indiqué que ce projet permettra à l'ÉCC, à travers les experts nationaux et internationaux qui travailleront sur ce projet, de récolter des données qui amèneront l'Église, notamment, à faire sa revue stratégique dans tous les domaines. Sans oublier de l'orienter davantage dans la prise des décisions stratégiques et de faire de bonne projection pour le bien-être du peuple de Dieu.

A travers ce projet, l'ÉCC procurera à ses fidèles des services digitalisés comprenant, entre autres, la carte de baptême, la carte de fidèle et le certificat de mariage. Ce projet permettra

également à l'ÉCC de maîtriser les données normatives de son patrimoine matériel. Ce qui lui permettra de concourir activement à son relèvement social et à l'amélioration des conditions de vie économique de ses fidèles.

En outre, il faudrait noter, à ce jour, l'Église du Christ au Congo est la plus large communauté chrétienne en RDC. Forte de ses fidèles qui représentent un peu plus de 49% de la population congolaise, selon l'agence Aide à l'Église en détresse, le poids de l'ÉCC s'affirmera davantage lorsqu'elle parviendra à identifier, grâce à ce projet, chacun de ses fidèles et à rentabiliser la présence de chacun dans l'Église.